

Libérons
l'école!



L'AFFAIRE HURST

Pour toute correspondance :
Marc KRAVETZ, 14 rue de l'Odéon
Paris 6e

Soutien financier :
Jean-Louis HURST
CCP 890-94 Paris

Un prof sanctionné. Un de plus ? Toutes les conditions sont réunies pour que l'affaire Hurst n'en soit pas une. Jean-Louis Hurst est seul.

Un prof sanctionné. Un de plus ?

Toutes les conditions sont réunies pour que l'Affaire Hurst n'en soit pas une. Jean-Louis Hurst est seul. Il a quitté le S.N.I. pendant la guerre d'Algérie. Il n'est membre d'aucun parti ou groupe politique puissant. Au C.E.S. Degeyter — seul à n'avoir pas fait grève en Mai 68 — sa pédagogie et l'amour que lui vouent ses élèves effraient. Le soutien des collègues est exclu.

Et pourtant, il n'en sera pas ainsi.

D'abord, à cause des élèves. Ils n'acceptent pas. Malgré la décision des bureaucrates, Jean-Louis Hurst reste leur professeur et leur ami. C'est là une réalité contre laquelle personne ne pourra rien. Ils feront la grève — la grève à douze ans.

Et puis, il y a les parents des élèves de Hurst — presque tous des travailleurs manuels. La majorité le soutiennent, certains avec passion. Ceux qui ont la confiance de leurs enfants, qui les ont vus se transformer cette année et qui ont compris qu'il s'était passé quelque chose d'essentiel.

Il y a aussi tous les jeunes enseignants qui connaissent le travail de Hurst, qui ont vu le film réalisé dans sa classe et qui ne sont pas de « ceux qu'on met au pas ».

Spontanément, élèves, parents, enseignants se groupent en comité de soutien pour défendre Hurst, pour exiger sa réintégration. Mais aussi pour contre-attaquer. Puisqu'il a la confiance de ses élèves et de leurs parents, puisqu'il sait qu'il n'est pas seul, que des centaines d'enseignants lui manifestent leur soutien, Jean-Louis décide qu'il n'abandonnera pas son poste. Pendant trois semaines, il se rendra dans sa classe aux heures habituelles jusqu'au jour où le C.E.S. sera encerclé par la police.

Peu à peu la vérité se fait jour. Le dossier administratif de Hurst est vide. La bureaucratie académique a cédé aux pressions. C'est à Saint-Denis qu'on a décidé d'avoir la peau de Hurst. Et ceux qui ont tout machiné dans l'ombre sont contraints de montrer leur vrai visage.

Comment s'est montée la manoeuvre ? Qui a eu l'initiative ? Peu importe. Directrice du C.E.S., bonzes syndicaux, notables locaux, mais surtout le comité croupion qui manipule l'A.P.E. : tous les propriétaires de l'école s'y sont mis.

A Saint-Denis, le pouvoir local a mis son poids dans la balance. Pour chasser Hurst de la ville, il n'a pas hésité à marcher la main dans la main avec le pouvoir central. Ne perdons pas de temps en vaines polémiques. C'est un fait.

Et maintenant . . .

L'Affaire Hurst a eu un retentissement immense à Saint-Denis et dans tout le pays. Ceux qui ont voulu la réduire à une minable affaire d'agitateurs gauchistes en seront pour leurs frais. La sanction contre Hurst est devenue un symbole. Si elle est maintenue, c'est la façade de la réforme pédagogique qui s'effondre. C'est l'aveu que l'Ecole ne peut réellement s'ouvrir sur la vie sans être menacée dans ses fondements. C'est une menace permanente pour tous ceux qui ne s'installent pas dans l'illusion pédagogique.

Il n'est pas question d'attendre patiemment que tous les Hursts en puissance aient été victimes de l'épuration. Il n'est pas possible de livrer sans cesse des combats d'arrière-garde pour défendre tels élèves ou tel professeur sanctionné. Aujourd'hui, partout où nous sommes, soutenir Hurst, c'est faire comme lui.

C'est un combat pour la libération de l'Ecole qui commence



L'AFFAIRE

le 13 mai 1972

AUX PARENTS DE MES ELEVES

Je viens d'être renvoyé du C.E.S. Degeyter, en pleine année scolaire, et muté à un nouveau poste.

La raison invoquée par l'Administration est mon « inaptitude ».

Je dénonce l'hypocrisie d'une telle sanction qui veut me faire passer pour incapable d'instruire vos enfants tout en me confiant ceux de la commune voisine.

Autre hypocrisie : il aurait fallu 11 ans à l'Education Nationale pour se rendre compte de mon incompétence.

Car j'ai enseigné 5 ans dans le Primaire et 6 ans dans le Secondaire. Je suis instituteur titulaire au 5ème échelon. J'ai été aussi animateur pendant 3 ans dans un service de Jeunesse et Sport.

A part peut-être l'actuelle année scolaire, sur laquelle je vais m'expliquer, ma carrière peut être considérée comme parfaitement honorable pour mes censeurs :

- Sorti 1er de promotion du stage à l'Ecole Normale d'instituteurs d'Aix-en-Provence en 1956 ;
- C.A.P. d'instituteur avec la note 13 (une des meilleures de mon département) en 1957 attribuée par M. l'Inspecteur Legrand, aujourd'hui directeur à l'Institut Pédagogique National, qui avait apprécié, dès cette époque, mes efforts pour réaliser une pédagogie nouvelle (Freinet) dans ma classe ;
- directeur d'un centre de formation professionnelle (dit « Ferme de la Jeunesse ») en Algérie en 1963 ;
- licence d'enseignement de Géographie en 1968 et préparation d'une maîtrise d'Histoire ;
- détaché 2 ans comme professeur d'Histoire et Economie auprès d'élèves ingénieurs près d'Alger en 1966 et 1967 ;
- ma dernière note d'inspection (avant celle de cette année) est un 16,5 avec félicitations de l'Inspecteur d'Académie. En conclusion, le rapport me considère comme un « professeur d'avenir ».

Et c'est ce professeur d'avenir que l'on menace aujourd'hui, dans son arrêté de mutation, de « contrôler avec un soin particulier » comme on le ferait d'un pestiféré.

Le vrai motif de la sanction qui me touche (et vos enfants autant que moi) n'est pas mon « inaptitude » à enseigner. C'est le désaccord d'autorités administratives avec les méthodes et le contenu de mon enseignement.....

Le fond du problème, je le crois, et ce que certains ne nous pardonnent pas, c'est un peu ça : nous nous aimions la 6ème C et moi.

Mais il faut dire que nous n'y sommes pas arrivés simplement en faisant des dictées et des conjugaisons.

Ce qu'on propose trop souvent à vos enfants, c'est d'apprendre des mécanismes, de se plier à des règlements et de faire semblant de s'émouvoir de temps en temps sur des textes un peu poétiques qui décrivent une vie qu'ils ne connaissent pas et ne connaîtront jamais.

Depuis longtemps je savais ce qu'on essaie de faire des écoliers : de petits robots qui disent « oui monsieur » et qui tirent des casiers tout prêts de leurs têtes quand on leur donne un exercice à pièges sur les subjonctifs et les accords de participes passés. Depuis longtemps, avec beaucoup d'autres enseignants, j'avais décidé de faire entrer la vie dans ma classe. Nous ne travaillions plus tellement à partir des textes des livres, mais à partir des récits que les élèves faisaient de leurs expériences, en les corrigeant et en les enrichissant collectivement.

Pourquoi faudrait-il apprendre le français en s'inspirant des paysages d'automne de Lamartine alors qu'il ne reste qu'une quarantaine d'arbres à Saint-Denis ? Est-ce qu'Evelyne, Mario, Pascal ou Fatima

ne l'apprendront pas mieux en rectifiant sans cesse et en enrichissant de mots nouveaux, avec mon aide, ce qu'ils disent dans leurs conversations de tous les jours ?

Il n'est pas possible d'instruire un enfant sans l'intéresser. Il n'est pas possible de l'intéresser sans partir de ce qui le concerne ou le préoccupe.

C'est pourquoi, dans ma classe, il y avait des débats libres, enregistrés et corrigés au magnétophone et plus tard au magnétoscope.

C'est pourquoi au premier trimestre, l'oral l'a emporté sur l'écrit car je voulais que les élèves, déformés par 5 années de règles, osent utiliser spontanément leur langage. C'est pourquoi, au deuxième trimestre, nous avons peu travaillé sur des cahiers bien léchés, mais plus souvent sur des bouts de papier où l'enfant notait rapidement ce qu'il voulait dire, voyait mes ratures, corrigeait avant de les jeter. A quoi cela sert-il de collectionner ses fautes dans un classeur bien tenu et de se sentir propre mais coupable ? Il est temps que la langue fasse partie de nous-mêmes et non pas de nos archives.

C'est pourquoi, en géographie, quand je devais faire un cours sur l'Inde à des 5ème, je ne commençais pas à parler de montagnes ou de fleuves dont mes élèves ignoraient tout. Nous démarrions tout logiquement sur le conflit indo-pakistanaï qu'ils avaient tous entrevu à la télévision et nous comprenions mieux ensuite l'importance que pouvaient avoir les montagnes ou les fleuves dans la vie des hommes.

Cette façon de faire classe, beaucoup de gens dans l'Education Nationale aujourd'hui l'acceptent, la pratiquent ou l'encouragent. Pour certains, c'est même devenu une véritable mode, un snobisme : pour être à la page, il faut faire des exposés, des textes libres, de l'audio-visuel, un journal scolaire rempli de délicieuses anecdotes, des classes-promenades, de la « linguistique structurale et fonctionnelle » hors des exercices abstraits ; en un mot, de la « pédagogie vivante ». C'est même institutionnalisé puisque dans les instructions officielles de juillet 1971 on lit : « Le professeur éveillera avec fruit le désir de s'exprimer s'il propose des sujets fondés sur l'expérience de l'enfant, celle de sa vie quotidienne, etc. ».

Tout cela, je l'avais pratiqué et j'ai continué à le faire en partie. Mais cette année il s'est passé quelque chose qui m'a obligé à aller plus loin.

L'important pour moi, ce n'était plus de bien faire classe, c'était la vie de chacun de mes élèves.

Alors, quand j'ai eu ces gosses de 6ème C devant moi (et les autres que je voyais une heure ou deux par semaine en géographie), quand j'ai vu où ils habitaient (ceux de la Plaine coincés entre l'autoroute et les usines, ceux du Franc-Moisin dans leur boue et leurs cages à lapins tonitrueuses, ceux des vieux quartiers de la Zone), quand je les ai entendu raconter leur vie (les uns n'ont même pas de passé ne sachant rien de leur pays d'origine, ni d'avenir ne sachant pas où ils habiteront l'année prochaine ; la plupart ont leur existence enfermée dans un carré formé par leur maison, l'école, un square ou un cinéma) et quand je les ai sentis pourtant si curieux de tout ce qui se passait dans le monde, si implacables dans leurs jugements, si exigeants . . . alors je les ai pris très au sérieux.

J'ai compris définitivement que l'Enseignement et l'Education c'était une seule et même chose. Qu'il ne fallait pas voir l'élève, mais l'homme en préparation. Qu'il fallait se comporter avec les enfants, pendant les heures de classe, comme on se comporterait avec eux en dehors de l'école, comme on se comporterait s'ils étaient nos propres enfants.

Pour moi cela veut dire : ne pas être pressé, dialoguer à égalité, être continuellement à leur écoute, leur apprendre à découvrir et à comprendre les choses au lieu de les leur imposer. C'est-à-dire les respecter.

Et c'est ainsi que nous avons fait (entre autres) cette enquête, ce procès et ce film-vidéo sur la peine de mort qui nous ont été tant reprochés ensuite par l'Administration.

Pour ceux d'entre vous à qui je n'ai pas pu le dire de vive voix, il faut que j'explique un peu comment cela s'est passé afin que vous compreniez mieux les principes qui me guidaient.

Quand il y a eu l'affaire de Clairvaux, plusieurs enfants en ont parlé en classe. (Dans la mesure où ils pouvaient en parler librement chez moi, cela veut dire que j'appliquais une pédagogie que certains appellent « anti-autoritaire »). Je leur ai demandé leur avis, et l'énorme majorité a voté pour la condamnation à mort immédiate des deux assassins. Alors j'ai fait semblant de me mettre en colère et je leur ai demandé de quel droit ils se permettaient d'envoyer à la guillotine des gens dont ils ne savaient absolument rien. J'ai ajouté : « Ici, celui qui n'a pas fait d'enquête n'a pas le droit à la parole ». (D'éminents

pédagogues diront donc que je suis un « anti-autoritaire directif », définition qui me convient assez.).

C'est ainsi que les élèves ont commencé à travailler en équipes pour constituer des dossiers d'articles de journaux, interviewer les gens, organiser une défense et une accusation, etc.

Et comme c'était devenu leur grande préoccupation, tout logiquement nous nous sommes mis à corriger l'oral puis l'écrit de ce qui était le fruit de leurs recherches, au grand scandale de certains qui, s'aperçurent qu'on pouvait faire aussi de l'orthographe et de la grammaire avec Bontemps et Buffet.

Puis nous nous sommes filmés. Ce fut un choc bénéfique pour chacun d'entre nous de voir aussi objectivement ses insuffisances dans la manière de s'exprimer. Mais aussi quelle énorme confiance en soi cela donne brusquement d'être écouté avec tant d'attention !

Mais nous n'avons tout de même pas passé tout notre temps à parler de cette affaire que nous ne traitions que lorsque les recherches avaient sensiblement avancé. C'est donc une calomnie que de faire croire que nous y avons consacré des mois. D'autres sujets nous intéressaient tout autant, comme la vie à Saint-Denis, notre correspondance avec une 6ème de Bretagne ou, pourquoi pas, une fable fort vivante de M. de La Fontaine.

Mais revenons à la peine de mort. L'Administration m'a accusé de me complaire dans des sujets morbides qui allaient traumatiser les enfants; elle m'accuse de violer leur conscience et de vouloir faire de la politique avec eux.

Ceux d'entre vous qui ont vu notre film ont été étonnés de la sérénité, de l'humour même, avec lesquels les enfants abordaient le problème. Il y a un moment où Annick, qui est avocate (volontairement !) juge bon de lire un article où Buffet décrit une scène affreuse à laquelle il assista comme légionnaire en Indochine : une femme blessée porte ses boyaux dans ses mains. Alors, derrière Annick, il y a un joyeux luron qui dit : « Tais-toi, tu me donnes faim ! ».

Toute l'histoire de notre procès est là. Au départ, je pensais qu'on ne parlerait de Clairvaux que dix minutes. Mais figurez-vous : ils se sont accrochés. Et qu'est-ce qui les intéressait ? Le sang, les prisons, la guillotine ? Pas du tout. C'était une certaine passion de la recherche qui les avait saisis. Qui allait trouver le plus grand nombre de faits marquants, d'explications, d'arguments convaincants ?

Et ils se sont captivés pour un problème social (comme de bien d'autres par la suite), cela n'a rien d'étonnant. Ecoutez bien les enfants. Ils sont marqués par la rue et la télévision. Il ne cessent de parler de l'actualité.

Personnellement, je me moquais comme de l'an 40 de cette affaire judiciaire (même si à la fin du procès les deux tiers de la classe avaient viré et étaient contre la peine de mort). Ca n'a été pour moi, du début à la fin, qu'un **prétexte** :

- 1 - pour inciter mes élèves à s'exprimer mieux puisqu'ils avaient été intarissables sur ce sujet ;
- 2 - pour leur apprendre que dans la vie, que dans la société dans laquelle ils vivent, ils ne doivent pas tout gober sans réfléchir, mais comprendre ce qu'il y a derrière chaque chose, chaque événement, savoir les analyser et éventuellement les transformer.

Cet apprentissage n'est jamais trop précoce. C'est pourquoi certains d'entre vous me disaient leur émerveillement que depuis ce moment leur fils ou leur fille s'intéressait à tout, prenait la parole à la maison et la gardait.

Je sais par contre que des professeurs, eux, s'en sont plaints. Et pour cause !

Et je pose la question : qui est-ce qui viole la conscience des enfants ? Ceux qui les laissent s'exprimer et leur demandent d'être plus convaincants, ou ceux qui exigent d'eux le silence le plus absolu et ne leur laissent aucune initiative ?

Quant à la politique, je le dis franchement (c'est une chose que mon expérience personnelle m'a apprise) : la meilleure façon de dégouter un individu d'une opinion quelconque, c'est de le contraindre à l'accepter par la force comme par le charme.

Personnellement, je ne crois plus en Dieu (malgré 15 ans d'éducation religieuse !), mais quand ma fille, qui a huit ans, me demande : « Explique-moi qui est Dieu », je lui dis : « Moi, je crois qu'il n'existe pas, que c'est une idée inventée par les hommes ; mais Albert, lui, y croit ; demande-lui son avis et décide ce que tu veux ».

Je ne commettrai jamais l'erreur de dire à mes élèves : « Ceci est bien, ceci est mal ». Je leur dis :

« Renseignez-vous là-dessus, voyez les causes et les conséquences, vous nous donnerez votre opinion et, si d'autres ne sont pas d'accord, nous en discuterons ».

Je crois qu'on pourrait appeler cela une véritable instruction civique:

Il y a dans nos écoles une hypocrisie sans borne en ce qui concerne la politique. Ce sont souvent ceux qui disent ne pas en faire, qui en ont peur, qui la détestent . . . qui imposent en fait une **ligne politique** à leurs élèves. Ils leur inculquent la docilité dont d'autres profiteront ensuite à la caserne et à l'usine ; ils les obligent à exprimer non pas leurs idées, mais celles des commissions ministérielles qui ont rédigé les livres ; ils « orientent » pour la vie, avec un souverain mépris de la condition sociale de leurs élèves, les uns vers le cycle long, les autres vers le court, puis font semblant de s'étonner que le fils de bourgeois soit au lycée et le fils d'ouvrier au C.E.T.

Vous qui êtes en majorité des travailleurs manuels (français ou immigrés), vous savez donc déjà le sort réservé à vos enfants. Tout est joué d'avance. Les professeurs sont simplement utilisés pour opérer cette énorme sélection après avoir collaboré à ce formidable matraquage des cerveaux. Et beaucoup l'acceptent sans même en être conscients.

Dans ma classe, j'essayais que les choses se passent différemment. Nous nous retrouvions aussi en dehors de l'école pour faire des enquêtes ou des films. Et l'on partait ensuite présenter ces films dans toute la région parisienne à des enfants, des parents, des professeurs. Les élèves présentateurs étaient considérés avec respect, les adultes tenaient le plus grand compte de leur point de vue. Ils faisaient un apprentissage d'hommes responsables. Leur fierté rejaillissait sur la classe tout entière. D'ailleurs, nous ne formions plus une vraie classe, mais plutôt une grande famille.

C'est évident, nous ne jouons plus le jeu. De quel droit aurait-on encore appelé ça un professeur et des élèves ?

L'Administration s'est crue atteinte dans sa dignité, puis elle a pris peur.

Ce fut d'abord l'opération de harcèlement, avec les convocations et les critiques constantes de la directrice ; puis l'intimidation avec une visite-éclair d'une demi-heure, la veille des vacances scolaires, d'un inspecteur qui s'employa surtout à regarder des cahiers ; enfin la condamnation : nous étions devenus « inaptes » mes élèves et moi.

Car ne vous y trompez pas. Si l'on me déplace par mesure de salut public, les notables du C.E.S. Degeyter vous le diront : il n'y a pas que Hurst qui était fou, tous ses élèves de 6ème C sont atteints. La preuve : ils ont commencé à penser avec leur propre tête !

Mais le plus tragique pour tous les notables de l'Education Nationale, c'est qu'ils sentent bien que notre cas n'est ni individuel, ni isolé. Partout le malaise grandit dans les écoles de ce pays, le fossé se creuse entre les élèves et leurs professeurs, entre les partisans de l'ordre ancien et les partisans de la vie.

Et ils devinent déjà quels seront les vainqueurs.

Telle est, je le pense, la vraie raison de la sanction qui est portée contre vos enfants et contre moi. Nous sommes des boucs émissaires.

On démolit une classe un mois et demi avant la fin de l'année scolaire. Pourtant nous avons encore des choses très sérieuses à faire ou à terminer dont un film sur la vie des quartiers et un voyage en Bretagne. Mais quelle importance cela peut avoir pour les notables ?

Je vous le demande : qui a le droit de remettre en question les activités d'une collectivité organisée ? Ceux qui vivent en dehors d'elle ou les membres de cette collectivité ?

Qui sont les plus aptes à juger un professeur ? Une Administration qui le contrôle indirectement, épisodiquement, ou bien ses élèves et leurs parents ?

VOUS AVEZ LA PAROLE

Jean-Louis HURST

L'Inspecteur d'Académie
à
Monsieur HURST Jean Louis
Instituteur
44, avenue Marie Blanche
95 - SARCELLES

Tant un rapport de Monsieur l'I.D.E.N. de la 16e circonscription que les observations émises par Madame la Directrice du C.E.S. de Geyter à SAINT-DENIS mettent pleinement en évidence votre inaptitude à assurer dans des conditions satisfaisantes le service afférent à l'emploi de P.E.G.C. Lettres - Histoire - Géographie qui au début de l'actuelle année scolaire vous avait été confié.

C'est donc à une expérience différente que je viens par la présente lettre vous convier en vous invitant à rejoindre dès la fin de votre congé de maladie, c'est-à-dire le Vendredi 5 Mai 1972, le C.E.S. Guillaume Apollinaire à STAINS où une classe de cycle terminal pratique vous sera attribuée.

Je ne saurais trop vous inviter à remplir dans des conditions régulières l'emploi qui vous est offert, sur lequel vos activités seront contrôlées avec un soin particulier.

Pour l'Inspecteur d'Académie
L'Inspecteur Départemental
Adjoint, R. LENOIR

Saint-Denis, le 15 mai 1972
Jean-Louis HURST
à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
de la Seine Saint-Denis

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous m'avez signifié, par lettre recommandée en date du 5 mai 1972, ma mutation du C.E.S. Degeyter de St-Denis au C.E.S. Maurice Thorez de Stains avec, pour motif, mon « inaptitude à assurer, dans des conditions satisfaisantes, le service afférent à l'emploi de P.E.G.C. ».

Je conteste énergiquement la forme et le contenu de cette mesure administrative pour les raisons suivantes :

- elle sanctionne arbitrairement mes élèves autant que moi-même ;
- elle est prise au mépris de onze années de carrière dans l'Education Nationale (cinq dans l'Enseignement Primaire, six dans le Secondaire) et des excellents rapports d'inspection qui l'ont jalonnée ;
- elle fait fi de l'expérience pionnière que j'avais entamée cette année avec l'utilisation du magnéscope par mes élèves (en classe comme pendant leurs journées de loisirs), sur la base de leurs enquêtes sociales.

Je me suis cependant présenté, au terme de mon congé dûment justifié par certificats médicaux, le vendredi 12 mai 1972, à Madame la Directrice de mon nouvel établissement et lui ai remis les

notifications d'arrêté de ma nomination que je refusais de signer.

Je devais assurer mes premiers cours aujourd'hui, mais le désarroi que j'ai constaté entre temps chez mes élèves de St-Denis et leurs parents m'a fait revenir sur ma décision.

Je n'accepte pas le nouveau poste qui m'est attribué.

Je demande que la Commission Administrative Paritaire Départementale soit saisie de mon cas.

Je fais appel auprès de vous pour que vous reveniez sur votre décision de mutation.

Je demande ma réintégration au C.E.S. Degeyter.

Je sollicite une contre-inspection et rappelle que Monsieur l'Inspecteur départemental Tétard, qui m'avait inspecté le 11 février 1972, avait réservé sa note et conclu son rapport en précisant qu'il me « reverrait dans le courant de l'année pour porter un jugement plus précis ». Ce qu'il n'a pas fait.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de ma haute considération.

Quelque temps avant que l'inspecteur Lenoir lui eût signifié sa mutation à Stains pour « inaptitude », Jean-Louis Hurst a reçu de l'Académie l'arrêté d'une promotion de 6e échelon « au grand choix », (promotion d'élite) du corps des instituteurs.

INAPTE !



INSPECTION ACADÉMIQUE
DE SEINE-SAINT-DENIS
Avenue Paul-Vaillant-Couturier
93 - BOBIGNY
Tél. : 844-38-14

NOTE : réservée

N° 107

ACADÉMIE DE PARIS

INSPECTION
de la 15^e circonscription

INSPECTION DU 11 FÉVRIER 1972

Commune : SAINT-DENIS

Monsieur HURST Prénom : Jean Louis né
Instituteur sur ~~titulaire~~, titulaire, ~~auxiliaire~~ 5^e Echelon
(cours : 6^e II à l'école
de garçons / CES DE GEYTER
de filles /
maternelle / 60 Bld. M. Sembat - SAINT-DENIS
mixte

NOMBRE D'ÉLÈVES

Inscrits : 31

Présents : 29

EXERCICES DE LA CLASSE - Remise au point d'un montage effectué en instruction civique. Il s'agit d'un débat sur la peine de mort. En soi, l'idée n'est pas mauvaise, encore que je préférerais qu'on laisse tranquilles avec cette affaire des enfants de 11-12 ans. Trop de temps a été consacré au problème de la peine de mort, à l'organisation des prisons, et au sort des détenus ; des enfants peuvent faire de Claude Buffet une sorte de héros, victime de la société. L'âge des enfants pourrait quand même pousser à les orienter vers d'autres centres d'intérêt. Le programme d'instruction civique de 6^{ème} ouvre d'autres possibilités, ce qui est également fâcheux, c'est que l'expression écrite tourne aussi autour de ce thème, même des dictées.

En ce qui concerne l'expression écrite précisément, elle apparaît comme tenant une part trop faible dans les activités, les corrections apportées par le Professeur ne me persuadent pas de leur efficacité. La grammaire paraît absente de cet enseignement, si ce n'est sous la forme démodée d'exercices tirés de Bled, il est absolument indispensable de faire procéder à des manipulations sur la langue et à des ~~manipulations~~ expérimentations, à partir de l'oral et dans une optique fonctionnelle.

Les élèves ne semblent pas avoir été mis en contact avec des textes à apprendre et à expliquer ; l'explication de textes fait cependant partie des obligations en 6^{ème} ; ne pas en voir l'intérêt paraît ~~un peu~~ curieux pour un Professeur de Lettres. De toute façon, je ne connais pas l'intérêt de l'expression orale, d'où doit partir l'activité des élèves. Mais il ne faut pas ne plus faire que cela, répéter toute l'année la même chose, et confondre expression orale et bavardage, ce qui semble souvent le cas.

Les corrections apportées par le Professeur sont tout à fait insuffisantes ; or corriger un travail ne revêt pas forcément pour l'élève un aspect traumatisant.

Monsieur Hurst est ce néanmoins un maître intelligent, il a avec les élèves un excellent contact. Mais son enseignement manque d'efficacité par absence de rigueur. Le commentaire de textes libres et de lettres donnant lieu à correspondance inter-scolaire ne suffit pas, il faut mettre les enfants en contact avec la littérature et la poésie, même si on commence par ce qui leur est le plus immédiatement accessible.

En ce qui concerne la grammaire, je conseille à Mr. HURST les ouvrages suivants :

- " Peytard Genouvrier : Linguistique et enseignement du français "
 - " Galichet : Grammaire structurale du français moderne "
 - " Galizot : Précis de grammaire fonctionnelle " ~~de L. LAUZELLE~~ ~~NATHAN~~
- et surtout : I.O. de 1960

et " l'enseignement du français " de Clarac (P.U.F.)

Je reverrai Monsieur HURST dans le courant de l'année pour porter un jugement plus précis.

L'instituteur soussigné déclare avoir pris connaissance du présent bulletin d'inspection.

Lu et non approuvé
[Signature]

J. TETARD

CANDIDATURE DE J.L. HURST A UN POSTE D'ADJOINT D'ENSEIGNEMENT EN 1971

AVIS DES AUTORITES HIERARCHIQUES (motivés et datés)

- du Chef d'Etablissement : *avis très favorable pour l'intégration de M. Hurst dans l'enseignement secondaire - M. Hurst est passionné par son métier et utilise des méthodes d'éducation active que l'on ne peut baser sur une présence solide.* A Saint Denis le 14.3.72
la Directrice

- de l'Inspecteur d'Académie :

avis conforme
13.4.72
[Signature]

C. E. S. PIERRE DE GEYTER
60, boulevard Marcel Sembat
93 - SAINT-DENIS

Wilaya de Grande Kabylie
Inspection des Enseignements
Elémentaire et Moyen
de l'Ordre National
Commune
de l'Orléansville

RAPPORT D'INSPECTION

Date de l'Inspection : 7/4/1965

CSC
Bonne de F. M.

Classe	Inscrits	Présents
3 ^e	17	16

Nom et Prénoms : M. Hurst Jean Louis Directeur adjoint
Date et lieu de naissance : 18/9/1935 Nancy
Elève de l'École Normale de : l'Orléansville Entré le 1-10-55 Sorti le 12/2/56
Titres de capacité : (numération et date de leur obtention)
le Bacc B 23-9-54 - CE 2 G - Sept 1963 - CAF 20-11-50
Récompenses honorifiques : (nature et date)

OBSERVATIONS PÉDAGOGIQUES
« Leçons - Travaux écrits - Résultats »

M. Hurst est chargé de l'enseignement de Français, de l'histoire et de la Géographie dans les classes de 4^e et 3^e.

Histoire - La révolution industrielle au XIX^e siècle - classe de 3^e
M. Hurst met les élèves devant l'important problème de l'industrialisation au XIX^e siècle. L'évolution de ce mouvement de l'industrie textile avec ses conséquences intellectuelles est passée par plusieurs étapes que M. Hurst détermine dans le temps. Le plan de la leçon est pas la même clairement défini, le tableau est travaillé avec brio - surtout le déroulement de cette leçon laquelle, il fait le souligne, n'a jamais été l'allure et une espèce qui aurait facilité la tâche de maître, la réflexion, il reçoit estige des élèves et ils ont vraiment sollicités bien les élèves ont les yeux et l'attention pleine, la houille, dans la transformation des moyens de production, de transport, de travail des mineurs. Avec raison, on a insisté sur la concentration des capitaux et sur la condition des ouvriers. Le système monétaire, l'extension des banques, le rôle de la Banque ont été suffisamment mis en lumière sans pour cela verser dans une étude purement technique qui eût conduit à l'écueil de ces élèves. Les crises économiques des pays capitalistes ont été aussi brièvement évoquées. Les schémas explicatifs avec les dates importantes ont été notés au tableau sur les cahiers pendant le déroulement de la leçon.

Une documentation abondante, images, lectures, judicieusement choisies ont obligé les élèves à réfléchir, à comparer, à tirer des conclusions. L'exemple concret de Schmeider a rendu la leçon plus vivante.

Tout au long de cette leçon M. Hurst s'est efforcé d'éclairer ce monde dans lequel les élèves ont appelé à voir, mais surtout, se développant leur esprit critique, il a essayé d'alimenter leur pensée politique, leur préférence pour la voie socialiste n'en est que plus fortifiée.

L'ampleur et l'importance de cette révolution industrielle, la réflexion intellectuelle exigée des élèves devraient amener le maître à dépasser l'horizon imparté à cette leçon d'histoire. M. Hurst ne doit pas ignorer que les exigences d'un programme d'examen doivent être satisfaites. J'ai vu M. Hurst a ne pas peur de voir les résultats, à l'automne il a un plan de travail. Ne doutant pas de la conscience professionnelle de M. Hurst, je lui fais confiance pour mener à bien cette tâche. Certes, j'ai écrit pas à donner aux élèves les heures supplémentaires.

Conclusion - M. Hurst est un maître dynamique, dévoué à l'École algérienne, qui par son travail scolaire, vise la formation intellectuelle et physique de ses élèves. Maître convaincu de l'importance de son action éducative, il rend de grands services en dehors de son travail de classe. Ses élèves s'éduquent, préparent un jour de leur vie en vue des fêtes de fin d'année avec le festival de la jeunesse.

C'est un maître qui fait preuve de qualités pédagogiques certaines et les élèves tirent un réel bénéfice de son enseignement. En se disciplinant un peu plus, sur le plan des horaires, M. Hurst sera encore plus efficace. Il n'y a pas cependant lieu de doute que c'est un professeur d'avenir.

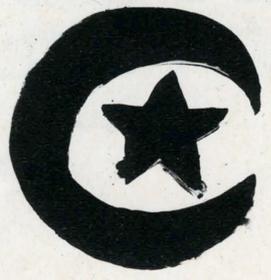
Note professionnelle
16 1/2 sur 20

Vu et pris copie
A l'Institut National
le 30 4-1965
L'Institut

Inspecteur Primaire
M. Hurst

L'Inspecteur d'Académie
Félicitations
Signé : Melboucy

Satisfait, confirmé et inscrit
à l'annuaire des Enseignements
élémentaires et moyens
M. Hurst
M. A. B. C. H. 201





Le vendredi 12 mai, dans la classe de 6ème C, c'est le désarroi. Des élèves pleurent. Deux d'entre elles rédigent une lettre au maire de St-Denis que la classe tout entière adopte. Le lendemain samedi, ils la lisent à Jean-Louis Hurst.

Il avait décidé la veille de rejoindre son nouveau poste à Stains. La réaction unanime des enfants, puis, plus tard, celle des parents, lui font comprendre qu'il ne peut quitter St-Denis comme ça.

Le mercredi 12 mai, les élèves de la 6ème C décident de faire grève. Pendant plus de 4 heures, malgré la pression des profs et le chantage à l'exclusion de la directrice, une douzaine de « sixièmes » refusent énergiquement de rentrer dans le C.E.S.

Le soir, la première assemblée générale de soutien à J.L. Hurst se tient à la Faculté de St-Denis. Une mère d'élève propose de soumettre une pétition qu'elle vient de rédiger, à tous les parents. Malgré diverses pressions, 15 familles sur 29 ayant des enfants en 6ème C, la signent.

La plume de Norman 72

Hommage le maire

Nous sommes des élèves de St Denis du C.E.S pierre de geyter de 6C. Nous vous remercions pour savoir si nous pouvons avoir un rendez vous si il vous plait

MOTIF:

Tous avons un professeur de français Monsieur Hurst qui s'est fait renvoyer par Madame Blaise, la directrice du C.E.S.
 Nous avons fait un film s'intitulant " Les jeunes et la justice " et nous l'avons présenté aux parents des élèves qui l'avaient réalisés (notre classe) et aux élèves et à Madame la directrice qui était enchantée de ce film et maintenant sans aucun motif elle dit que ce n'est pas pour des élèves de notre âge (14 ans) que nous ne sommes pas assez expérimentés pour donner notre avis. Et lors que le professeur m'est par du fait d'accord avec elle et nous non plus, car nous pensons qu'à notre âge nous devons avoir un avis. Notre professeur fera tout son possible pour venir.
 Nous vous adressons nos sincères sentiments les plus distingués au nom de toute la classe

Les élèves de 6^{ème} C du C.E.S
 Degeyter

PETITION DES PARENTS

D'ELEVES DE 6e C

signée par 15 familles

Des parents d'élèves de la classe de 6e C du CES Degeyter à St-Denis déplorent la mutation de Monsieur HURST qui paraît arbitraire et seraient désireux que ce professeur réintègre son poste et finisse l'année scolaire. La mutation est un incident regrettable dont les enfants supportent seuls les conséquences et dont ils sont traumatisés, étant très attachés à Monsieur HURST.

LA PREMIERE
REUNION PUBLIQUE

Jean-Louis HURST, professeur au CES De Geyter de Saint-Denis, vient d'être muté en pleine année scolaire pour « inaptitude ».

On peut s'étonner que l'Education Nationale ait mis si longtemps à s'en rendre compte. HURST est instituteur titulaire au 5ème échelon, licencié ès-Lettres, il enseigne depuis 11 ans ; son avant-dernière inspection lui a valu la note de 16 1/2 avec l'appréciation de « professeur d'avenir ».

La vraie raison de la sanction qui le touche (et avec lui tous ses élèves) est l'opposition de certaines autorités administratives à ses méthodes et au contenu de son enseignement. Dans sa classe de 6ème C, dont il était professeur principal, on faisait des débats, des

enquêtes sociales et des films au magnétoscope. Les élèves l'aimaient et, avec lui, ils commençaient à penser avec leurs propres têtes. *Elèves, parents, professeurs, nous vous invitons à venir discuter de cette affaire le :*

MERCREDI 17 MAI à 18 h 30

à la

FACULTE de SAINT-DENIS
bâtiment central, Amphi A,
ancienne Place de la Caserne
(Place du 8 Mai 1945)

après la projection des films-vidéo réalisés par J. L. HURST et ses élèves.

1) CONVOCATION
D'UN PARENT

ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES
du COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Pierre de GEYTER
60, Boul^d Marcel-Sembat. S'-DENIS-93

ANNEE SCOLAIRE 1971 - 1972

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Le: LUNDI 15 MAI 1972 à 20 H. 45

sur la demande de Madame la Directrice,
au sujet d'un professeur du collège.

Madame la Directrice tient beaucoup à votre présence. C'est au sujet de Mr HURST et votre fille est dans la classe qui l'a le plus. Essayez de savoir ce qu'elle est son travail, son programme et ce qu'elle a fait depuis le début de l'année, en français, dictée, grammaire, compositions françaises



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Denis le 17 Mai 1972

La Directrice
aux
Parents de l'élève
SPATELIER G.C.

Madame, Monsieur,

Je suis au regret de vous informer que votre fils FRANK - présent devant le collège ce mercredi 17 mai à 8H, non seulement n'est pas entré dans l'établissement, mais a incité ses camarades et des élèves d'autres classes à ne pas entrer au collège - incitation assortie de menaces. En conséquence, je vous prie de bien vouloir vous présenter à mon bureau le vendredi 19 Mai à 8H50 accompagné de votre enfant.

Type de lettre envoyée aux parents des élèves qui se sont mis en grève le 17 mai

2) DISTRIBUÉ A
TOUS LES ÉLÈVES PAR LA DIRECTION

Mardi, 16 mai 1972

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

DU C.E.S. P. DE GEYTER
60 BL^d M. SEMBAT
93 SAINT-DENIS

Madame, Monsieur,

Notre A.P.E. a été saisie du problème de Monsieur Jean-Louis HURST, professeur au C.E.S. DE GEYTER, muté dans un C.E.S. de STAINS.

Sans entrer dans les problèmes qui ne concernent pas notre Association, c'est-à-dire les problèmes pédagogiques, nous tenons à faire savoir à tous nos mandants que nous sommes absolument contre les méthodes de Monsieur Jean-Louis HURST, vis à vis de l'information qu'il tente de donner à nos enfants et notamment en convoquant des jeunes mineurs à des réunions et essentiellement un caractère politique.

Nous demandons aux parents et aux enfants de ne pas s'associer à ces formes d'action qui s'éloignent de nos méthodes pour la défense de notre école laïque.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à notre sincère dévouement.

LE COMITE DE L'A.P.E.

Le 20 mai, le Bureau de l'A.P.E. envahit la classe de Hurst et lui demande des comptes - "Pourquoi divisez-vous vos classes en clans hostiles par des débats ? Qui est le théoricien de votre pédagogie ?..."

CONSEIL SYNDICAL DU SNI 93

24 Mai 1972

Motion présentée par Unité et Action

Le Conseil Syndical constate que Hurtz en s'abstenant de participer plusieurs fois de suite au mouvement instituteur n'a pas pris les précautions nécessaires pour assurer sa stabilité dans un poste.

Il prend acte du fait que face aux décisions de l'administration Hurtz a déterminé son attitude personnelle sans consulter l'organisation syndicale (ce collègue n'est pas syndiqué au SNI).

Il estime que dans le cas où Hurtz se refuserait à prendre le poste que lui offre l'administration, sa défense ne pourrait être assurée devant les organismes où siègent les représentants du personnel. En effet Hurtz serait considéré comme démissionnaire de fait et son cas ne serait soumis alors à aucune juridiction administrative.

Le conseil syndical rappelle sa position de principe mise en pratique avec succès au cours d'affaires précédentes en 93 : l'organisation syndicale s'affirme fermement résolue à assurer la défense de tous les collègues qui feraient l'objet de décisions arbitraires.

Dans l'intérêt même de cette défense, elle ne saurait en aucun cas cautionner désinvolture ou manque d'esprit de responsabilité dans l'accomplissement de la tâche d'éducateur.

61 pour
14 contre
1 abstention
3 refus de vote

Un texte contradictoire a recueilli 14 voix (EE - RS-FUO - UID et quelques U et A de St-Denis).

Il appuyait la demande de Hurst qui réclamait le droit à une nouvelle inspection sur son poste au CES DEGEYTER, inspection préconisée par l'IDEN (Té-tard).



Université Paris VIII - Vincennes
Département des Sciences de l'Éducation
Route de la Tourelle - Paris XIIème

Dans le cadre des activités du département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Paris VIII - Vincennes, nous avons invité Monsieur J.L. Hurst à projeter le film qu'il a réalisé avec ses élèves du C.E.S. Degeyter de Saint-Denis.

Cette projection a eu lieu devant un public composé essentiellement d'enseignants qui ont pu, au cours de la discussion approfondie qui a suivi, apprécier la grande compétence et les qualités pédagogiques de l'instituteur qui avait dirigé la réalisation de ce travail collectif.

Une part importante de nos recherches étant justement consacrée aux formes nouvelles d'expression offertes à l'enseignement par l'usage de moyens audiovisuels, nous avons été tout particulièrement intéressés par l'expérience de M. Hurst et ce qu'elle révèle de possibilités de création autonome des élèves eux-mêmes.

Aussi est-ce avec le plus grand étonnement que nous apprenons aujourd'hui que M. Hurst est muté, en raison de son « inaptitude à assurer dans des conditions satisfaisantes le service afférent à l'emploi de PEGC ». La rencontre que nous avons eue avec M. Hurst et le film qu'il nous a présenté témoignent bien au contraire d'une connaissance aiguë des enfants et d'une conception rigoureuse de l'activité pédagogique qui situe l'intervention auprès des enfants à partir de la réalité sociale qu'ils pratiquent.

Cette perspective qui n'exclut ni la discussion, ni les appréciations diverses que nous pouvons avoir sur telle ou telle expérience pédagogique, est parfaitement conforme au travail que notre département tente de promouvoir avec de nombreux enseignants de tous les niveaux.

Les circonstances, la forme et le contenu de la mesure administrative prise à l'encontre de M. Hurst ne peuvent pas ne pas faire apparaître celle-ci autrement que comme une sanction brutale de son activité pédagogique. Plus généralement, cette mesure nous semble parfaitement

contradictoire avec tous les efforts de rénovation pédagogique dans l'Éducation Nationale et pose d'inquiétantes questions à tous ceux qui estiment que ces efforts nécessaires peuvent aboutir.

Sans préjuger des développements ultérieurs de cette affaire, nous nous devons, vis-à-vis de ceux qui participent à notre travail comme vis-à-vis du principe même de nos recherches, de marquer fermement notre désapprobation des mesures prises à l'encontre de M. Hurst et d'assurer à celui-ci notre estime et notre soutien.

Motion adoptée à l'unanimité des présents enseignants et membres du personnel administratif du département des Sciences de l'Éducation, le 15 mai 1972 : Knud BAUER, Guy BERGER, Isabelle CRESPELLE, Michel DEBEAUVAIS, Marie-France FAVRE, Michel JUFFE, Marc KRAVETZ, Michel LOBROT, Nicole MEYER, Daniel ZIMMERMAN.



Le mardi 23 mai, une délégation de parents d'élèves et d'enseignants de Saint-Denis était reçue par M. Le Gallo, Inspecteur d'Académie en poste à Bobigny, et deux inspecteurs-adjoints.

La durée de l'entrevue accordée (2h.30) et les explications embarrassées qui furent fournies, montraient que cette affaire préoccupait l'Administration.

En effet, le dossier de Jean-Louis Hurst était quasiment vide. La seule pièce administrative était le rapport d'inspection de l'I.D.E.N. Tétard (cf. p.8). Or, l'I.D.E.N. Tétard avait tenu à nous dire, dans une conversation privée, que ce rapport ne pouvait, à lui seul, justifier une mutation. L'Administration ne fit d'ailleurs aucune difficulté à le reconnaître. Elle invoqua comme éléments supplémentaires, outre une question dérisoire de trois jours d'absence soi-disant irréguliers, les griefs de la directrice du C.E.S. et surtout des plaintes provenant de l'A.P.E. du C.E.S. Degeyter.

Nous avons alors déjà réuni en peu de temps deux fois plus de signatures de parents d'élèves favorables à J.L. Hurst, que n'en compte l'A.P.E. dans ses assemblées générales. Mais rien n'y fit. Il apparut à cette occasion que l'Administration avait pris sa décision sous des pressions diverses. La suite n'allait que confirmer ce point de vue.

LA MUTATION DE J.L. HURST DEVIENT L'AFFAIRE HURST



"Le Monde" 25 mai 1972

VIVRE EN SIXIÈME

Le mardi 23 mai, une délégation comprenant des professeurs de divers établissements de la banlieue nord de Paris a été longuement reçue par l'inspecteur d'académie de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny. Les auteurs de cette démarche espèrent obtenir la réintégration au collège d'enseignement secondaire Pierre-de-Geyter, à Saint-Denis, de M. Jean-Louis Hurst, trente-sept ans, instituteur titulaire, récemment muté au C.E.S. de la rue Guillaume-Apollinaire, à Stains, pour « inaptitude à assurer dans des conditions satisfaisantes le service afférent à l'emploi de professeur d'enseignement général de collège en lettres, histoire et géographie qui, au début de l'actuelle année scolaire, lui avait été confié ».

Avisé de cette mutation le 5 mai dernier, M. Hurst a, jusqu'à présent, refusé de prendre son nouveau poste, arguant du « désarroi » que son départ a provoqué chez des parents et chez des élèves de sa classe de sixième, dont il était le professeur principal. Il a, dans la matinée du samedi 20 mai, « occupé » la salle où il assurait naguère sa classe et où il n'a pas encore été remplacé. Des parents d'élèves l'ont interrogé sur ses conceptions pédagogiques. En même temps, des enseignants du département des sciences de l'éducation à l'université de Vincennes (Paris-VIII) entreprenaient symboliquement d'organiser un cours devant l'entrée du C.E.S. Pierre-de-Geyter en signe de solidarité avec cet enseignant, dont ils déclarent avoir apprécié « la grande compétence et les qualités pédagogiques ». Ce mercredi matin 24 mai encore, M. Hurst assurait normalement sa classe.

Ce pourrait n'être là qu'un cas supplémentaire de conflit sur les méthodes d'enseignement entre l'administration de l'éducation nationale et un jeune enseignant touché par la grâce du « gauchisme pédagogique ». Simplement, M. Hurst n'est plus tout à fait un débutant puisqu'il a onze années d'enseignement derrière lui ; ce n'est pas davantage un nouveau converti puisqu'il a toujours été un adepte des méthodes dites « actives ».

M. Hurst s'explique, aussi, plus clairement qu'il n'est habituel en ce genre d'affaire. « Depuis longtemps, a-t-il indiqué dans une lettre aux parents d'élèves, avec beaucoup d'autres

enseignants, j'avais décidé de faire entrer la vie dans ma classe. Nous ne travaillions plus tellement à partir des textes, des livres mais à partir des récits que les élèves faisaient de leurs expériences ou les corrigent, en les enrichissant collectivement. Pourquoi faudrait-il apprendre le français en s'inspirant des paysages d'automne de Lamartine alors qu'il ne reste plus qu'une quarantaine d'arbres à Saint-Denis ?

« Il n'est pas possible d'instruire un enfant sans l'intéresser ; il n'est pas possible de l'intéresser sans partir de ce qui le concerne ou le préoccupe. C'est pourquoi, dans ma classe, il y avait des débats libres enregistrés et corrigés au magnétophone et, plus tard, au magnéscope. C'est pourquoi, au premier trimestre, l'oral l'a emporté sur l'écrit, car je voulais que les élèves, déformés par cinq années de règles, osent utiliser spontanément leur langage. C'est pourquoi, au deuxième trimestre, nous avons peu travaillé sur des cahiers bien léchés, mais plus souvent sur des bouts de papier où l'enfant notait rapidement ce qu'il voulait dire, voyait mes ratures, corrigait avant de les jeter. A quoi sert-il de collectionner ses fautes dans un classeur bien tenu et de se sentir propre mais coupable ? C'est pourquoi, en géographie, quand je devais faire un cours sur l'Inde à des cinquièmes, je ne commençais pas à parler des montagnes ou des fleuves, dont mes élèves ignoraient tout. Nous démarraions logiquement sur le conflit indo-pakistanaï, qu'ils avaient tous entrevu à la télévision, et nous comprenions mieux, ensuite, l'importance que pouvaient avoir les montagnes ou les fleuves dans la vie des hommes. »

« Je les ai pris très au sérieux »

Hormis peut-être un certain dédain trop affiché pour les cahiers, rien de tout cela n'était très grave. Mais M. Hurst semble avoir voulu aller un peu plus loin. « Quand j'ai senti que mes élèves étaient si curieux de ce qui se passait dans le monde, si implacables dans leurs jugements, si exigeants... alors je les ai pris très au sérieux. J'ai compris définitivement que l'enseignement et l'éducation étaient une seule et même chose ; qu'il ne fallait pas voir l'élève mais l'homme en préparation... Pour

moi cela veut dire : ne pas être pressé, dialoguer à égalité, être continuellement à leur écoute, leur apprendre à découvrir et à comprendre les choses au lieu de les leur imposer. C'est-à-dire les respecter. »

Dans cette perspective, M. Hurst a été amené, après le double assassinat survenu, à l'automne dernier, dans la prison de Clairvaux, à faire réaliser par ses élèves, et à leur demande, un film sur magnéscope à propos de la peine de mort.

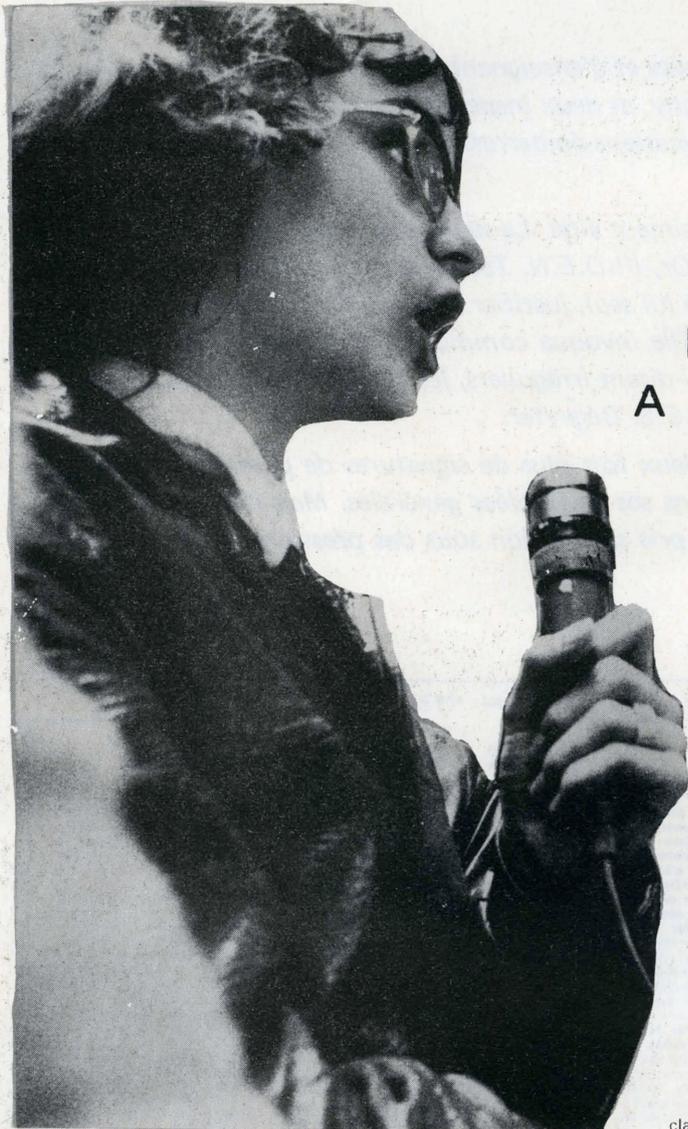
Le sujet a-t-il été estimé traumatisant pour des enfants de onze et douze ans ? Est-ce le procédé magnéscopique qui — compte tenu de son impact extraordinaire sur les groupes — a paru inassimilable, en l'état actuel, par le système scolaire ? La complexité du problème abordé et de la réalisation technique du film a-t-elle « polarisé » l'ensemble de la classe et son maître en premier lieu, et les a-t-elle trop longtemps détournés d'exercices plus classiques, mais peut-être également formateurs ?

Tous ces griefs ont effectivement été formulés à l'encontre de M. Hurst, les uns par l'inspecteur départemental de l'éducation nationale qui a visité sa classe en février dernier, les autres par des parents, des enseignants, des responsables syndicaux ou des membres de l'administration du C.E.S. Pierre-de-Geyter. Il est cependant difficile d'apprécier lequel d'entre eux a pesé le plus lourd dans la décision prise par les autorités administratives, compte tenu de la discrétion qu'elles souhaitent visiblement observer dans cette affaire.

Une certitude, en tout cas : la position de M. Hurst n'est pas des plus confortables au sein même de son établissement. Hormis ses élèves et quelques parents, peu de gens lui ont apporté leur soutien au C.E.S. Geyter. L'intéressé, il est vrai, a l'habitude des situations « en marge ». N'avait-il pas écrit, pendant la guerre d'Algérie, sous le pseudonyme de Maurienne, un ouvrage intitulé Le Déserteur, et n'avait-il pas été condamné — le jugement a toutefois été cassé par la suite — pour provocation de militaires à la désobéissance ?

Pour le reste, s'étonne l'intéressé avec une sorte de tranquille bon sens, pourquoi, si l'on ne juge incapable d'instruire les enfants de Saint-Denis, prend-on le risque de me confier ceux de la commune voisine ?

JEAN-PIERRE CLERC.



**SAMEDI 27 MAI
DU SQUARE DEGEYTER
A LA MAIRIE DE St DENIS
ELEVES, PARENTS
ENSEIGNANTS
MANIFESTENT**

**Que se passe-t-il réellement
au C.E.S Degeyter ?**

Jean-Louis HURST, instituteur depuis 11 ans, vient d'être chassé de sa classe et muté dans un autre C.E.S.

L'Inspecteur d'Académie déclare qu'il est « inapte » à faire son métier. Si ce que dit l'Inspecteur est vrai, pourquoi avoir confié une autre classe à J.L. Hurst ?

La vérité est plus implé. La directrice du C.E.S. Degeyter et l'Inspecteur d'Académie ne toléraient pas la manière d'enseigner de J.L. Hurst.

Ils n'ont pas admis que J.L. Hurst permette à ses élèves de parler dans la classe de ce qui les intéressait, d'organiser des débats, de faire des enquêtes sur la vie à Saint-Denis, de faire des films.

L'Inspecteur d'Académie, la directrice, les bureaucrates qui jugent de loin ce qui se passe dans les écoles, ne s'intéressent qu'aux « bons » élèves, aux petits robots qui apprennent sans comprendre. Pour ces élèves-là, il faut des professeurs qui ne connaissent que le programme, les notes, les classements, les punitions. Jean-Louis Hurst n'était pas un professeur comme les autres. Il voulait que les enfants d'ouvriers apprennent à réfléchir et à travailler par eux-mêmes.

Les élèves de J.L. Hurst, et leurs parents, lui ont demandé de ne pas rejoindre son poste à Stains et de continuer son travail à Degeyter. Ils savent bien que la sanction contre Hurst est aussi une sanction contre eux. C'est pourquoi ils exigent la réintégration immédiate de leur professeur.

En occupant sa classe, J.L. Hurst risque d'être définitivement chassé de l'Education Nationale.

Avec lui, nous refusons une école qui met les enfants et les enseignants au pas.

Avec lui, nous voulons une école ouverte sur la vie.

Avec lui, nous voulons que les enfants du peuple soient enfin chez eux dans l'école.

Soutenons l'action de J.L. HURST et de ses élèves pour sa réintégration à DEGEYTER.

C'EST UN COMBAT POUR LA LIBERATION DE L'ECOLE QUI COMMENCE.

Le Comité de Soutien à J.L. Hurst

Saint-Denis Rénouvain 26 mai 1977

**Que se passe-t-il à la porte
du C.E.S. De Geyter ?**

Depuis quelque temps, le CES De Geyter est le centre d'une certaine agitation qui suscite, aussi bien chez les enseignants que chez les parents d'élèves, de l'inquiétude, voire de l'indignation.

Que se passe-t-il exactement.

Un professeur remplaçant nommé à titre provisoire dans l'établissement, a été muté d'office dans un CES de Stains, à la suite de réclamations concernant son travail.

Depuis le début de l'année scolaire, ayant en charge des élèves de 6e et 5e classes, il borne son cours à des études et discussions sur des problèmes d'actualité, tels que la guerre au Vietnam, le Bengla-Desch, la peine de mort, sans pratiquement aborder le programme de la classe.

Devant la mesure qui l'a frappé, l'intéressé et ses amis de divers groupes gauchistes, ont « organisé l'action » pour sa réintégration, soutenant la thèse qu'il était victime de la répression en raison de ses opinions politiques.

Sans pouvoir ici aborder, faute de place, le détail de cette affaire, observons simplement que ni les parents d'élèves, ni les enseignants ne partagent ce point de vue.

Les agitateurs gauchistes semblent vouloir faire grand bruit autour de cette affaire. Et ce qui est grave surtout, c'est qu'ils n'hésitent pas le moins du monde, pour cela, à manipuler, c'est le mot qui convient, des enfants de 11 et 12 ans, en les incitant à faire la grève des cours, en les uti-

lisant comme distributeurs de tracts et pétitions, en montant autour d'eux tout une mise en scène, d'interviews, de prises de vues, etc... ; procédé absolument inadmissible contre lequel les parents d'élèves ont très justement mis en garde les familles.

Une fois de plus, à partir de faits et de motivations fort discutables, l'activité des groupes gauchistes escamote les véritables problèmes de l'Education Nationale qui sont d'obtenir les moyens du fonctionnement normal des établissements et de la formation de maîtres qualifiés en nombre suffisant.

Parents et enseignants sauront faire échec à ce qui n'est, à l'analyse, qu'agitation stérile, et se mobiliser pour l'action véritable !

Pour un enseignement démocratique et moderne

Alors que la crise de l'enseignement français s'approfondit parallèlement à celle de la société capitaliste, on assiste à une prolifération de doctrine et d'expériences pédagogiques les plus diverses. Certaines, inspirées par l'idéologie anarchiste et séduisante au premier abord, puisqu'elles émanent d'une revendication de liberté, ne sont « révolutionnaire » qu'en apparence.

A Saint-Denis, le cas de Jean-Louis Hurst, un enseignant qui vient d'être déplacé par l'Administration, marque bien entre autre l'importance des affrontements idéologiques en matière d'éducation. Un tract appelant à le soutenir parlait récemment à propos de ses méthodes pédagogiques, de « combat pour la libération de l'école ». Toujours selon ce tract, cet enseignant avait « donné la parole aux élèves » (il s'agit d'élèves de 6e), « les enfants du peuple avaient commencé à penser avec leur propre tête ».

Propos ambitieux qui soulèvent un certain nombre de questions théoriques.

L'enfance est la suite des étapes qui permettent à l'individu de devenir l'adulte de demain. Faciliter son évolution, c'est prévoir son avenir, tout en usant de procédés qui répondent à sa nature du moment. L'enfant ne trouve pas en soi la matière de son accès à la situation d'homme, mais dans l'immense patrimoine social historiquement accumulé (savoir, langage, institutions, rapports sociaux...) et c'est en assimilant ce patrimoine extérieur à lui qu'il se développe humainement. La croissance ne peut suppléer seule aux procédés rationnels d'apprentissage.

L'organisation rationnelle des processus d'apprentissage, d'acquisition des connaissances

qu'imposent les étapes du développement n'impliquent pas la négation de la formation d'une personnalité libre.

Au contraire, elle en est la condition. Et c'est là la manifestation la plus probante du respect de l'enfant. A l'opposé, se situent les plus graves mutilations de la personne humaine lorsqu'on flatte chez l'enfant ou chez l'adolescent les tendances au moindre effort qui leur sont momentanément les plus naturelles.

Il n'y a pas d'un côté les partisans de l'ordre ancien et de l'autre les partisans de la vie (« la nature »), pas plus qu'il n'y a de fossé entre adeptes de méthodes pédagogiques différentes, entre « expression jaillissante » et culture, entre enquêtes hors de l'école et étude dans le livre, l'un et l'autre ensuite, ont droit à la parole.

Il n'y a pas non plus de solution à la crise dans un miracle pédagogique où le seul renouvellement des rapports administration-enseignants. Mais apporter sa contribution à la dégradation de la fonction même de l'école, c'est servir la politique réactionnaire des monopoles car le fossé véritable est entre les besoins de la nation et la politique scolaire des féodalités financières et industrielles. Il n'y a de solution que dans un changement de politique, dans une nouvelle logique économique, dans un essor de la démocratie.

La « libération de l'école » sera le fait d'une France démocratique laquelle ne sera pas une France sans écoles ; elle aura plus d'écoles, démocratiques, modernes.

L'école démocratique n'aura pas pour but la sélection précoce et impitoyable d'une « élite » — sélection à laquelle se

préent en dernier ressort ceux qui se refusent à donner à leurs élèves tous les moyens d'acquérir toutes les connaissances accumulées par l'Humanité pour en conquérir d'autres — rejetant la masse des enfants vers des enseignements courts, en fonction des inégalités sociales.

Elle visera la satisfaction des besoins de la Nation par la promotion de tous ; l'orientation et la promotion des meilleurs s'effectueront selon les capacités

des individus et non selon leur origine sociale ou la fortune de leurs parents.

L'éducation démocratique combattrait par tous les moyens possibles les inégalités culturelles ; elle tendra à former et à développer, chez tous, toutes les capacités possibles ; elle donnera à chacun toutes les chances d'entreprendre ou de reprendre des études et de changer d'activité au cours de sa vie.

minute

N 530

Du 7 au 13 juin 1972

2,50 F

Muté pour avoir introduit l'agit-prop dans sa classe de sixième

LE PROF' DÉSERTEUR VEUT CONTINUER A SEMER LE DÉSORDRE PARMIS LES ENFANTS

Harangues à la sortie

Le 12, date à laquelle il devait prendre son nouveau poste, Hurst est toujours dans sa classe de sixième à Saint-Denis. Il occupe les locaux. Il refuse de partir. Il s'explique, s'étale, fait signer des pétitions aux enfants, les harangue à la sortie des cours et provoque des troubles devant l'école, soutenu par des étudiants et des enseignants de la faculté rouge de Vincennes.

— Et c'est comme ça depuis trois semaines, soupire Mme Blanchard, secrétaire générale de l'Association des parents d'élèves du CES Pierre-de-Geyter. Ce midi encore, il était là avec sa bande. Il distribue des tracts, il excite les enfants. Samedi, il était même venu avec des caméras et a fait faire aux gosses des déclarations.

Jean-Louis Hurst refuse de quitter Saint-Denis sous prétexte que son départ provoquerait un « désarroi » parmi ses élèves. En fait, le « désarroi » règne précisément parce qu'il s'obstine à rester là où parents et professeurs ne veulent plus de lui.

— Vous comprenez, me dit une mère venue chercher son fils, nous on n'a pas à juger ses méthodes pédagogiques, mais quand on passe près de trois mois à faire avec les enfants un film sur la peine de mort, c'est trop. Et puis, il les emmenait dans les bidonvilles, il leur montrait les usines de la plaine. Tout ça existe, c'est vrai. Mais il y a autre chose aussi. La basilique, par exemple. Pourquoi n'y emmenait-il jamais ses élèves ?

[...] Et nous n'accepterons pas de laisser des hurluberlus gauchistes jouer avec les enfants qui leur sont confiés pour en faire les cobayes de la révolution.

Irina KOLOMJAR

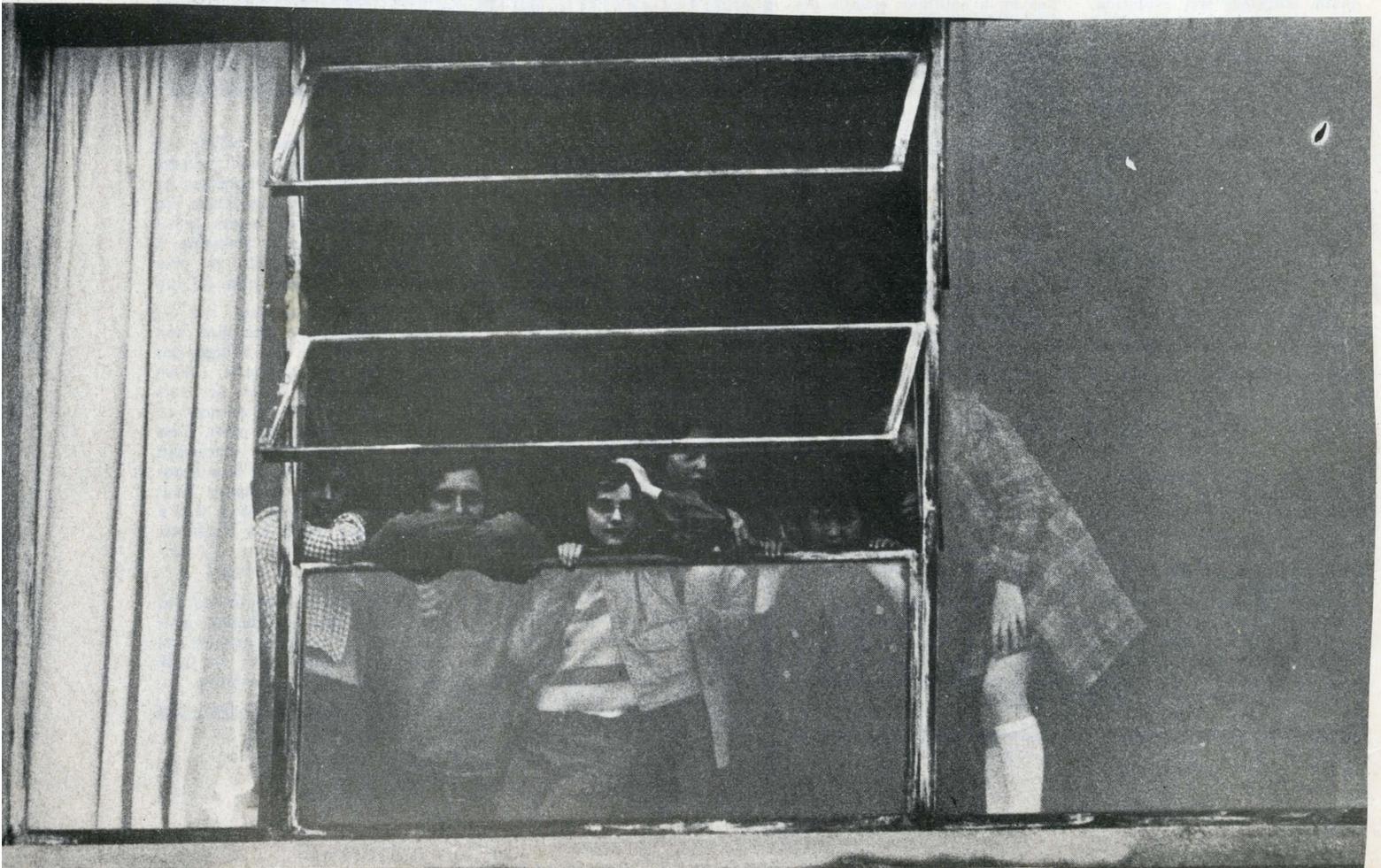
AGISSEMENTS DE STYLE FASCISTE

Ceux qui se proclament les héros d'une pédagogie d'avant-garde, ne sont pas à une contradiction près. Tout en exigeant pour eux la liberté, ils déniaient à quiconque le droit de ne pas être d'accord avec eux et de l'exprimer, englobant dans un même mépris les « notables », direction du C.E.S. ou fonctionnaires de l'Education nationale, leurs collègues de l'établissement qui ne les suivent pas sur ce terrain, les parents d'élèves qui expriment une opinion différente de la leur. Plus même, ils ont recours à l'insulte, à l'intimidation des enfants, dont les parents n'ont pas l'heur d'être d'accord avec eux, usent de la menace, et de la « dénonciation publique ». Tous procédés style fasciste que les démocrates ne peuvent tolérer.



Hurst vidé...

... la 6ème C occupe...



...les élèves mani- festent



● L'appel à la vigilance

Dès vendredi soir et samedi matin, les sections du Parti Communiste Français dans un tract distribué dans tout le centre-ville, au lycée, au C.E.T. Lénine, appelaient la population dionysienne à la plus grande vigilance à faire échec à la provocation.

● Le sang froid de la population

Cet appel a été entendu. Le calme et le sang-froid des Dionysiens fut remarquable, d'autant plus que tout le centre-ville transformé en un immense marché pouvait permettre aux provocateurs de semer le désordre.

Le sang-froid des Dionysiens



QUI SONT LES VÉRITABLES DEFENSEURS DE L'ENSEIGNEMENT ?

Depuis quelques semaines, le CES DEGEYTER est le centre d'une certaine agitation. Les parents d'élèves et les habitants du quartier s'interrogent en constatant que de jeunes enfants manifestent avec des pancartes, distribuent des tracts, invitent à signer des pétitions. De quoi s'agit-il ?

Un instituteur remplissant les fonctions de professeur a été, par décision de l'inspection, muté dans un autre CES à la suite d'une enquête administrative concluant qu'il est inapte à effectuer le travail qui lui a été confié. L'intéressé déclare qu'il s'agit là d'une mesure de répression. Avec un groupe d'enseignants et d'étudiants étrangers à l'établissement et extérieurs à Saint-Denis, il a entrepris une action pour son maintien en place, tentant de s'appuyer sur ses élèves, des jeunes d'une douzaine d'années.

Il ne nous appartient pas de porter une appréciation sur des problèmes d'ordre pédagogique mais nous notons que ni ses collègues ni l'association des parents d'élèves du CES ne partagent le point de vue développé par cet instituteur. Par contre cette agitation appelle deux remarques importantes de notre part :

En premier lieu, constatons que ceux qui se drapent dans les plis d'une « pédagogie d'avant garde adaptée à notre temps » n'hésitent pas à violer les principes les plus élémentaires de la pédagogie en manipulant de jeunes enfants, en leur faisant endosser des responsabilités - grève des cours, manifestations, etc... - qui ne sont pas de leur âge.

En second lieu, si l'on suit leur analyse, les problèmes de l'enseignement sont ramenés à des questions de méthode, voire d'efficacité personnelle des enseignants. Et s'ils attaquent violemment les « notables », les fonctionnaires, à aucun moment ils ne mettent en cause la politique gouvernementale.

*La section du P.C.F.
de St-Denis Centre*

ET TOC ! LE COMLOT GÔCHISTE RESSORT DU PLACARD

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
Saint-Denis, le 3 juin 1972

FAIRE ECHEC A LA PROVOCATION

Prenant prétexte de la mutation de Jean Louis HURST, enseignant du C.E.S. DEGEYTER, les groupes gauchistes soutenus par le P.S.U., cherchent à susciter dans la ville agitation et désordre : barbouillage d'édifices, intimidation, manipulation d'enfants de 12 ans transformés en manifestants, attaques violentes, menaces, tout leur est bon.

En « occupant » sa classe, au milieu d'un collège où 450 élèves de 11 à 16 ans devraient pouvoir travailler dans la paix, Jean Louis HURST soutenu et encouragé par les groupes gauchistes a choisi délibérément de créer une situation de force pouvant conduire à des incidents.

Le pouvoir vient d'y répondre en faisant intervenir des forces de police placées devant l'Etablissement, mesure qui ne peut qu'aggraver la situation et peut servir de précédent pour réprimer demain les luttes démocratiques les plus légitimes.

Une nouvelle fois on retrouve le cycle, provocation, répression, tactique désormais connue pour susciter une situation trouble d'où peuvent sortir des provocations dont celle récente de chez RE NAULT montre jusqu'où elles peuvent aller.

Mise à sac de permanences démocratiques, incendie de véhicules, violence à l'égard des commerçants l'illustrent encore.

Les Communistes de Saint-Denis mettent en garde la population, ils l'appellent à la plus grande vigilance.

Pourtant si l'enseignement est malade, si les parents sont inquiets quant à l'avenir de leurs enfants, les véritables raisons sont dans l'insuffisance des moyens donnés à l'éducation nationale pour accomplir sa mission...

Si l'on rapproche ces événements des comptes-rendus complaisants qu'en font les journaux de la bourgeoisie, le regroupement sur Saint-Denis de groupes extérieurs à la ville, l'abondance et la rapidité de sortie d'un matériel de propagande coûteux, les tentatives gauchistes qui se multiplient, ils devient clair qu'il s'agit là d'un plan.

A la vérité à Saint-Denis les tenants du pouvoir sont en recul constant. Toutes leurs tactiques successives n'ont pas empêché leur perte d'influence.

En jouant la carte gauchiste le pouvoir veut diviser, décourager les forces démocratiques et chercher le maintien de ses positions.

Les forces populaires ne se laisseront pas détourner du combat qui est le leur contre le pouvoir pour un changement de politique pour un gouvernement démocratique d'union populaire.

LES SECTIONS DE SAINT-DENIS du P.C.F.

*Provocateur gauchiste
du Comité de soutien
à J.L. Hurst méditant
un mauvais coup.
Restons vigilants !*



MOUVEMENT DE LA JEUNESSE
COMMUNISTE
CERCLE PAUL ELUARD
LYCEENES, LYCEENS
DE PAUL ELUARD

Un instituteur, remplissant la fonction de Professeur au C.E.S. Degeyter à Saint-Denis, s'est vu notifier sa mutation pour inaptitude professionnelle.

Depuis quelques jours, quelques éléments gauchistes mènent campagne en sa faveur.

Le Mouvement de la J.C. tient à vous faire connaître sa position.

Tout d'abord cette « affaire », vient confirmer notre analyse :

— que des milliers de lycéens et collégiens signent une pétition et agissent pour une véritable formation professionnelle, contre la suppression des sursis militaires, la presse, la radio et la télévision aux ordres du Pouvoir n'en disent mot. Mais que quelques gauchistes et excités créent un semblant d'agitation sur un événement local, alors c'est la ruée sur l'occasion. « L'affaire Hurst » n'échappe pas à la règle.

Mais, voici quel est le problème :

J.L. Hurst n'approuvait pas le programme scolaire, il avait décidé, plutôt que de lutter pour sa modification, de ne pas l'appliquer, purement et simplement, étrange conception de la lutte.

Il fit donc, avec ses élèves, tout au cours de l'année des débats et exposés sur des sujets d'actualité.

Il faut savoir que :

— les professeurs du C.E.S. De Geyter refusent leur soutien à J.L. Hurst
— les parents d'élèves le lui refusent également

ceci dit, nous poserons quelques questions.

Lycéennes, Lycéens, si d'aventure, un prof refusait de suivre le programme, en Histoire, Géographie et Français, que tout au long de l'année il organise des débats (qui peuvent être intéressants) sur différents sujets d'actualité, est-ce qu'en cette période d'examens et de passages de classe, face à la sanction ou à l'examineur qui, lui, vous posera des questions sur le programme, considèreriez-vous que ce prof a joué son rôle ?

Nous, communistes, considérons que J.L. Hurst ne l'a pas joué, nous considérons qu'il a fait de ses élèves des retardés scolaires qui dans l'avenir subiront les conséquences de ses actes et qui seront incapables de suivre les années suivantes et de passer les examens. En fait, ce prof s'est fait le complice du pouvoir en accentuant les effets de la sélection qui s'abattront plus fort sur ces élèves.

Notre deuxième question sera la suivante :

Les enfants de St-Denis sont-ils incapables parce qu'enfants de travailleurs de comprendre les textes de Français étudiés dans les lycées. En fait, l'action de J.L. Hurst réside en un certain mépris des enfants : Il y a ceux qui font des études dans les lycées, qui, eux, peuvent et doivent apprendre le latin, le grec, et le français et puis il y a ceux qui, au collège, ne sont bons qu'à discuter sur des sujets d'actualité, pour apprendre sans doute, à penser...!! avec leur tête!!

Ensuite, nous demandons si un professeur a le droit d'user de sa place privilégiée pour endoctriner des enfants de 10 à 12 ans allant même jusqu'à les faire manifester dans les rure ...

Nous, jeunes communistes appelons cela de la manipulation, c'est une étrange conception de la pédagogie.

Les jeunes communistes n'acceptent pas cet endoctrinement qui nous est totalement étranger.

Dans un régime nouveau, nous qui sommes marxistes, n'avons pas pour but d'imposer nos théories, le marxisme sera enseigné au même titre que les autres théories philosophiques.

C'est pour ces raisons, que tout en notant l'absurdité de cette sanction, nous ne sommes pas associés à la défense de J.L. Hurst.

De plus, prétextant cet incident, les groupes gauchistes tentent de développer une campagne contre la municipalité ouvrière de St-Denis, contre les syndicats d'enseignants, contre les A.P.E., **MAIS CONTRE LE POUVOIR PAS UN MOT.**

Une nouvelle fois ces champions de la diversion tentent d'esquiver les problèmes blanchissant ainsi le pouvoir.

Avec la J.C., Lycéennes, Lycéens, agissez contre la diversion et l'aventurisme pour un enseignement démocratique, pour la réalisation de l'Union Populaire, condition essentielle pour l'avènement d'un régime nouveau qui engendrera une ère nouvelle pour l'éducation nationale.

Déclaration du Comité de l'A.P.E.

du C.E.S. P. de Geyter

Madame, Monsieur,

Vous connaissez les agissements de M. Hurst, depuis le 15 mai 1972 dans le CES de Geyter.

Considérant que M. Hurst a utilisé, entre autre chose, à des fins non scolaires, le temps de travail de nos enfants, qu'il a procédé à des déprédations de locaux publics, qu'il a pénétré dans des locaux administratifs et occupé abusivement ces locaux, bien qu'étant étranger au CES depuis le 12 mai 1972, date de sa mutation, qu'il gêne le bon fonctionnement des cours de l'ensemble de l'établissement et la bonne marche des études de nos enfants, qu'il a de la sorte provoqué une grande insécurité morale et physique qui amène un état de trouble et de désorientation profonds nuisant à l'équilibre scolaire et nerveux de nos enfants.

Le Comité de l'A.P.E. tient à vous mettre en garde et vous signale qu'entre diverses déclarations mensongères, M. Hurst a prétendu avoir les parents parmi ses sympathisants, vous impliquant ainsi dans une affaire qui ne concerne que lui et son administration.

Le Comité tient à vous signaler que M. Hurst n'était au CES de Geyter qu'à titre provisoire et que sa mutation est une décision essentiellement administrative, que le jugement porté sur lui ne concerne que son enseignement dont la valeur sera à considérer en fin d'année, où nous pourrions apprécier le retard scolaire de nos enfants.

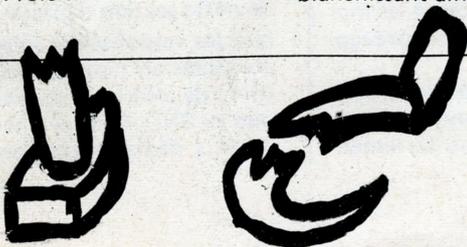
Est-il normal que nos fils, nos filles passent leur temps à distribuer des tracts, à coller des affiches, à barbouiller des graffitis sur les murs, à hurler dans la rue « à bas la dirlo, à bas l'école, à bas la police et les patrons... » ?

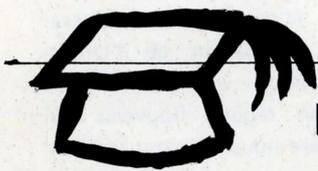
Est-il admissible de voir quel conditionnement est infligé à des cerveaux de 10 à 12 ans par un individu qui se prétend « libre » ?

Est-il logique qu'il s'en prenne à notre école, alors qu'il se garde bien de dénoncer les véritables responsables des carences de l'Education Nationale ?

Le Comité vous pose des questions, à vous d'y répondre.

Le Comité de l'A.P.E.
du C.E.S. P. de Geyter





LES CHERS COLLEGUES

Notre commune de Saint-Denis est le théâtre d'une affaire qui bénéficie d'une certaine publicité, tant sur le plan local que dans une partie de la presse nationale : l'affaire HURST.

ECHOS DE L'ASSEMBLEE DE SOUS-SECTION DU 24 MAI

Bien que le principal intéressé, collègue non syndiqué, ait affirmé son intention de ne pas réclamer l'aide du S.N.I. et préféré l'assurer à sa manière en dehors des organisations syndicales, plusieurs collègues syndiqués demandent que ce cas soit mis à l'ordre du jour.

COMMENT LES FAITS NOUS SONT-ILS PRESENTES ?

Plusieurs syndiqués présentent l'histoire de toute cette affaire, ceci à partir d'un volumineux dossier (11 pages recto-verso), dossier qui est largement diffusé à la population dionysienne et dont les éléments ont été rassemblés par l'intéressé lui-même et un Comité « spontanément » créé pour assurer sa défense.

L'idée générale développée est la suivante : ce collègue aurait été sanctionné parce qu'il a pratiqué dans sa classe une pédagogie ouverte sur la vie, employé des méthodes actives et utilisé des moyens modernes de communication : technique audio-visuelle.

Parallèlement, mais avec beaucoup moins de force, l'accent est mis sur l'éventualité d'une brimade de caractère politique : le professeur aurait développé dans sa classe des thèmes d'actualité (conflit pakistanais, affaire de Clairvaux, etc...), thèmes qui auraient déplu en haut-lieu.

Cette présentation des faits étant donnée, les syndiqués en question demandent que la sous-section de St-Denis prenne une position favorable à ce collègue, s'engage à assurer sa défense et propose des modalités d'action au Conseil syndical.

Une affaire limpide en quelque sorte ! Après une discussion houleuse, l'assemblée de sous-section repousse cette proposition pour les raisons suivantes :

- elle émet de sérieuses réserves sur l'objectivité du compte rendu : les faits rapportés émanent d'une seule source : l'intéressé et ses amis.
- la discussion fait apparaître des notes divergentes :

Tout d'abord, si ce collègue semble victime d'une situation administrative précaire, donc victime de tous les inconvénients qu'elle comporte - nomination, déplacement d'office... - renseignements pris, il est le seul responsable de cet état de fait : intégré le 3 janvier 1971 en

Seine St-Denis, il n'a jamais postulé à une nomination définitive, il n'a participé à aucun mouvement alors qu'il le pouvait en 1971 et 1972. On se demande bien pourquoi ?

Dans une lettre adressée aux parents d'élèves, Hurst met en cause l'enseignement de ses collègues du CES dans des termes qui ne laissent aucune équivoque : ils sont présentés comme distillant une pédagogie réactionnaire, étriquée et bourgeoise. Nous n'entrerons pas dans la querelle de fond : Hurst est libre de ses opinions, mais nous devons reconnaître que le procédé employé ressemble fort à de la calomnie.

L'utilisation des enfants, (enfants de Gême) que l'on engage dans la mêlée, grève « spontanée » de la classe, lettre des enfants à la municipalité, puis manifestation de rue (mais nous y reviendrons), ne recueille pas l'approbation, loin de là.

SUR LE FOND

La majorité de l'assemblée a jugé que le problème n'était pas aussi limpide qu'on voulait le faire croire et qu'un supplément d'informations s'imposait. Cette attitude prudente est le signe de notre sens des responsabilités. Elus syndicaux tous, et que nous n'avons pas le droit de prendre une décision dans la confusion. Les informations dont nous avons eu connaissance depuis le 24 mai et surtout la tournure des événements postérieurs à cette date prouvent que nous avons eu raison.

Nous appelons ici notre position de principe, celle adoptée par le Conseil Syndical du 24 juin 1971, mise en pratique avec succès au cours d'affaires précédentes en Seine Saint-Denis :

« L'organisation syndicale s'affirme fermement résolue à assurer la défense de tous les collègues qui feraient l'objet de décisions arbitraires ».

Mais l'organisation syndicale ne défend un collègue que s'il est défendable.

HURST EST-IL DEFENDABLE ?

Il arbore bien haut le drapeau de la pédagogie active, de l'ouverture sur la vie. Est-ce vraiment de cela qu'il s'agit ?

N'en déplaise à nos détracteurs, nous militons depuis toujours pour cette école ouverte sur la vie, pour une conception large de la laïcité, pour le droit et les moyens d'une véritable recherche pédagogique.

Cette conviction profonde nous conduit à nous élever contre toute forme de dogmatisme, d'embrigadement. Le lamen-

table spectacle des enfants auxquels on faisait crier samedi dans les rues de Saint-Denis des slogans « spontanés » et délateurs nous confirme qu'en fin de compte nous sommes en présence d'une caricature. Caricature et mots creux, car si l'on pouvait lire sur une grande banderole ces mots « LIBERONS L'ECOLE », les questions que l'on se pose : libérer de qui ? de quoi ? et pour remplacer qui ? restent sans réponse. On se demande avec perplexité à quelles réalités pouvaient bien correspondre ces mots dans la tête des enfants de 11 ans qui défilaient...

Très fermement et avec le soutien de la grande majorité des syndiqués de Saint-Denis qui nous ont élus sur cette base, nous affirmons que nous n'accepterons jamais les pressions des groupements extérieurs, que nous n'accepterons jamais de cautionner les agissements qui se décident en dehors du cadre démocratique de notre organisation.

Les élus Unité et Action de la sous-section de Saint-Denis du S.N.I. : P. Cbristille - J. Claireau - H. Colas - J. Daniel - M.F. Dubois - B. Estgen - M. Fabre - N.B.C. Piétri - N. Prudon - Y. Reynaud - F. Rondepierre - M. Rustin - J.B. Tillier

INTERVENTION DE MICHEL BERNARD (Ecole Emancipée) AU BUREAU NATIONAL DU S.N.I. DU 7 JUIN 1972

J'interviens à propos de l'affaire Hurst qui dépasse aujourd'hui le cadre de la Seine Saint-Denis. (...)

Jean-Louis Hurst, immédiatement après avoir pris la décision de refuser d'être déplacé « dans l'intérêt du service » du CES Degeyter à St-Denis au CES Maurice Thorez à Stains, contacte un membre du bureau départemental enseignant à St-Denis pour qu'il lui obtienne d'être reçu par le secrétariat départemental. Le 18 mai, J.L. Hurst est reçu par le secrétariat départemental qui refuse de considérer ce déplacement comme arbitraire et lui conseille d'accepter le poste de Stains.

Le 24 mai le Conseil syndical, après un rapport du secrétaire général reprenant à son compte les arguments de l'administration, refuse d'assurer la défense Jean-Louis Hurst face à la mesure de déplacement et adopte un texte dont la conclusion est une condamnation des méthodes pédagogiques de J.L. Hurst, sans que le Conseil syndical ait étudié et discuté de ces méthodes.

- Je n'admets pas
- qu'une telle position soit prise au nom de notre section départementale ;
- que les responsables départementaux, contactés en tant qu'élus du personnel (donc de tout le personnel syndiqué ou non au SNI), considèrent comme naturel le « déplacement dans l'intérêt du

Le 13 juin les 4 camarades désignés ont déposé cette motion, condamnant publiquement ce collègue sur la base de leurs recherches antérieures et de renseignements fournis par les collègues.

service » d'un enseignant sous prétexte qu'il n'est pas titulaire de son poste de P.E.G.C., pas syndiqué au S.N.I. et refuse d'assurer sa défense:;

- que la tendance Unité et Action adopte au nom du Conseil syndical un texte condamnant, sans connaître Hurst, la pédagogie de ce dernier (. . .)

Ainsi la tendance Unité et Action a donné publiquement un aval à l'arbitraire de l'administration. Je tiens à me désolidariser publiquement d'une telle collusion. (. . .)

A la demande de J.L. Hurst qui avait contacté aussi la section SGEN-93, représentée par deux membres, j'ai accompagné celui-ci, le 29 mai, à l'Inspection Académique pour consultation de son dossier, et nous avons été reçus par l'Inspecteur d'Académie. Nous avons constaté que cette mesure de déplacement est uniquement motivée par la lettre de Mme Blaise, directrice du CES Degeyter, l'administration admettant que le rapport de M. Tétard ne pouvait pas justifier la mesure de déplacement.

Je n'accepte pas qu'un enseignant soit déplacé à partir d'une lettre de sa directrice et que la section SNI ne proteste pas contre cet arbitraire. (. . .)

Comme tous les éducateurs tentant d'appliquer des méthodes nouvelles d'éducation, J.L. Hurst partait des motivations et des préoccupations de ses élèves. Les élèves travaillaient par enquêtes aboutissant à des débats collectifs, à un travail au magnétophone et même au magnétoscope. Est-ce cette pédagogie qui est en cause ?

Le premier thème de travail choisi par les élèves « la peine de mort », à propos de la prison et des événements de Clairvaux a permis la réalisation d'un film sur le débat au sein de la classe, film dont M. Legrand avec les enseignants de l'école de la rue de Vitruve a reconnu la valeur pédagogique.

Mais ce film a été projeté devant de nombreux enseignants (. . .) et il devait en être de même pour le thème suivant choisi par les élèves : une enquête sur le bidonville du Franc-Moisin où plusieurs d'entre eux habitent.

C'est à ce moment-là que des protestations se sont élevées ou plutôt ont été suscitées, car celui qui mène la cabalé contre Hurst est M. Servièrre, notable du PCF de St-Denis, membre du bureau de l'Association des Parents d'Elèves Corré du CES et aussitôt toutes les tentacules du PCF (dont la tendance Unité et Action) enserrèrent Hurst.

A chaque moment nous assistons à cette triple collusion PCF, administration, tendance Unité et Action. Sans doute, les fois précédentes * nos protestations n'avaient-elles touché qu'une petite partie des enseignants et n'étaient-elles pas entièrement comprises.

Aujourd'hui, le scandale de l'affaire Hurst touche de très nombreux collègues

et pas seulement dans notre département. La plupart des mouvements pédagogiques, de nombreux enseignants à titre individuel ou collectivement au niveau de leurs établissements se mobilisent pour défendre Jean-Louis Hurst.

Il apparaît que nous ne pouvons participer à cette défense qu'en dehors des consignes syndicales des sections SNI et FEN et contre les instances départementales.

Dans un tel contexte je m'interroge sur ma participation aux instances syndicales départementales 93, puisqu'elles refusent la défense élémentaire du personnel et qu'elles se contentent de reprendre à leur compte les positions du Parti Communiste Français.

Je pose au bureau national la question : Le S.N.I. peut-il accepter qu'un C.E.S. soit encerclé par des forces de police et cela depuis le vendredi 2 juin ?



DU LIBRE CHOIX DE L'ENSEIGNANT

Jean-Louis Hurst, instituteur titulaire 6ème échelon, enseignant par délégation rectorale au C.E.S. Degeyter à Saint-Denis (français, histoire-géographie), a été muté en classe de transition au C.E.S. Maurice Thorez, rue Guillaume Appolinaire à Stains à dater du 5 mai 1972.

La lettre de l'Inspecteur d'Académie adjoint lui notifiant cette décision constatait son « inaptitude à assurer dans des conditions satisfaisantes le service afférent à l'emploi de PEGC Lettres, Histoire-Géographie ».

- * Le S.G.E.N. s'élève contre les conditions dans lesquelles a été prise cette mesure qui équivaut à une sanction bien qu'elle se présente comme une invitation à tenter « une expérience différente » dans un autre type de classe :

1. Légereté du dossier motivant la sanction :

- quelques plaintes des parents ;
- pression de la direction de l'établissement auprès de l'Inspection Académique et de l'Association des Parents d'Elèves ;
- un rapport d'inspection établi en février 1972, réservé, mais ne comportant ni critique, ni menace de sanction : il ne fait état d'aucune incompétence, mais conteste la conduite de la classe. L'Inspecteur annonce une nouvelle visite qui n'a pu avoir lieu, M. Jean-Louis Hurst étant en congé de maladie régulier.

2. Absence de consultation des représentants élus du personnel.

3. Justification du déplacement par le fait que la pédagogie de M. Hurst conviendrait mieux aux enfants d'une classe de transition qu'à ceux d'une section de type C.E.G.

- * Le S.G.E.N. ne peut admettre cette conception de l'administration :
 - si M. Hurst est un mauvais maître, il n'y a aucune raison de lui confier les enfants déjà défavorisés de la classe de transition où l'on veut l'affecter ;
 - si sa pédagogie est recommandée pour ces enfants considérés comme difficiles, pourquoi en priver ses élèves de Saint-Denis ?

« L'affaire Hurst » met également en relief l'isolement du maître qui tente de transformer seul l'acte d'enseigner à l'intérieur des structures traditionnelles :

- isolement dans l'établissement du fait de l'incompréhension et de frictions inévitables lorsque des pédagogies différentes se côtoient ;

- isolement vis-à-vis des familles insuffisamment informées du projet pédagogique du maître ;

- isolement vis-à-vis de l'administration, de l'inspection qui ne parviennent, dans le contexte actuel, ni à soutenir les expériences, ni à les coordonner, ni à conseiller les maîtres pour éviter en particulier les ruptures avec l'environnement.

Isolé, l'enseignant se trouve être l'objet d'un phénomène de rejet.

- * Dans sa recherche pour une école ouverte, le S.G.E.N. a toujours mis l'accent sur la nécessité d'instituer des équipes pédagogiques, ce qui implique dans la structure même de l'école, des temps et des lieux de rencontres pour les enseignants. Par la confrontation, la recherche et le travail en commun, l'équipe permet à la novation pédagogique d'être prise en charge par l'ensemble du milieu. Au contraire, cet événement manifeste les contradictions de l'école actuelle.

- * Conscient que M. Hurst a été victime d'une mesure précipitée et injustifiée, le S.G.E.N. demande :

- Sa réintégration au C.E.S. Degeyter ;

- Sa nomination à la rentrée 1972 sur un poste P.E.G.C., afin que la nouvelle inspection à laquelle il a droit, puisse avoir lieu et lui permette de faire la preuve de sa capacité à y enseigner.

Le Bureau de la section S.G.E.N.
de l'Académie de Paris
2 juin 1972

ECHANGES ET DIALOGUES

Académie de Créteil

le 2 juin 1972

Jean-Louis HURST
Instituteur titulaire
en poste de PEGC Lettres-Histoire-Geographie
au CES Begeyter à SAINT-DENIS-93

Bobigny, le 29 mai 1972

Le Recteur

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

à
Monsieur HURST
Instituteur

à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
et de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de
la Seine-Saint-Denis

OBJET : Appel de la poste de déplacement du 5 mai 1972
me concernant

J'apprends que vous n'avez pas rejoint le poste
d'instituteur pour enseigner en classe de transition au C.E.S.
Maurice Thorez, rue G. Appollinaire - 93-Stains, sur lequel
vous avez été nommé par arrêté rectoral en date du 29 mai 1972.

Faute par vous de prendre possession de ce poste sous
un délai de quarante huit heures, à compter du mardi 6 juin 1972,
je considérerai qu'il y a de votre part abandon de poste et j'en
tirerai les conclusions administratives conformes à la jurispru-
dence du Conseil d'Etat.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de faire appel auprès de vous de
la même de déplacement que m'a été confié par
lettre du 5 mai 1972, Monsieur LENOIR, Inspecteur
départemental adjoint de Monsieur l'Inspecteur
d'Académie de la Seine-Saint-Denis.

Je tiens, en effet, de prendre connaissance ce
jour, à mon Inspecteur Académique de mon dernier
professionnel et aucune pla ses pièces ne me paraît
justifier cette mesure.

Jean-Louis BRUCH

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma très haute considération.

JLH

BOBIGNY, le 17 mai 1972

Il m'est signalé que vous n'avez pas rejoint le poste
qui vous a été confié au C.E.S. Guillaume Appollinaire
à STAINS.

En conséquence, le versement de votre traitement
est suspendu à compter du vendredi 12 mai 1972, et
jusqu'à ce que vous ayez rejoint ce poste.

Pour l'Inspecteur d'Académie
L'Inspecteur Départemental Adjoint
R. LENOIR

Jean-Louis HURST
Professeur au CES Begeyter
à ST-DENIS - 93
44 avenue Marie-Blanche
95-SARCELLES

le 5 juin 1972

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
de la Seine-Saint-Denis
avenue Paul Vaillant-Couturier
93-BOBIGNY

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir me faire convoquer au conseil de
classe de la 6^eC du CES Begeyter qui
aura lieu le mercredi 7 juin 1972 et
au cours duquel sera décidé du passage
en 5^e de ses élèves.

Je vous rappelle que j'étais (et me considère
toujours) professeur principal de cette
classe et que je suis particulièrement
habilité à donner un avis sur les
capacités scolaires de mes élèves.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur
d'Académie, l'expression de ma haute
considération.

JLH

Jean-Louis HURST
Instituteur
44 avenue Marie-Blanche
95-SARCELLES

le 7 juin 1972

à Monsieur le Recteur de l'Académie
de CRETEIL

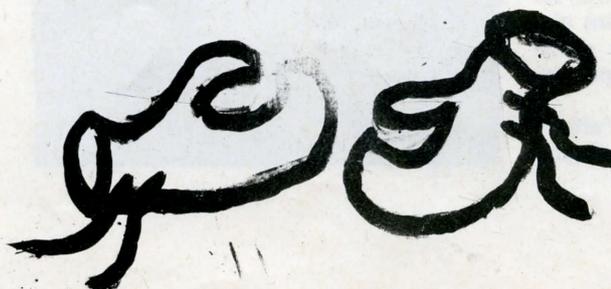
Monsieur le Recteur,

En réponse à votre lettre du 2 juin 1972, dans
laquelle vous me demandez de prendre
possession d'un poste à Stains dans un
délai de quarante huit heures à compter
du mardi 6 juin, j'ai l'honneur de vous
faire savoir que j'avais fait appel le
29 mai auprès de Monsieur le Ministre de
l'Education Nationale de la même de
déplacement que m'a été confié.

Je considère donc que je ne peux rejoindre
le poste auquel vous m'avez affecté sans
connaître sa réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur,
l'expression de ma haute considération.

JLH



29 mai 1972



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL COMMUNIQUE

Monsieur HURST, âgé de 37 ans, est instituteur de la Seine Saint-Denis et titulaire d'une licence. Le 4 janvier 1971, après un congé pour convenances personnelles d'un an et demi, il a été délégué pour assurer un intérim sur un poste de P.E.G.C. Lettres - Histoire - Géographie au C.E.S. De Geyter à Saint-Denis ; il y a été maintenu à la dernière rentrée.

Le 11 février 1972, alerté par la Directrice du C.E.S. qui avait reçu de nombreuses plaintes de parents d'élèves sur l'enseignement dispensé par Monsieur Hurst, l'Inspecteur départemental a pu constater l'inefficacité de ses méthodes en français, à cause de leur manque total de rigueur.

Quant aux thèmes d'études - la peine de mort, l'affaire de Clairvaux, par exemple - leur choix et la place qui leur était donnée étaient extrêmement contestables pour des élèves de ce niveau.

La Commission Administrative Paritaire Départementale du 26 avril 1972 a donné un avis défavorable à sa demande d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de P.E.G.C.

L'Inspecteur départemental devait revoir Monsieur Hurst, mais les absences de celui-ci l'en ont empêché ; il a dû s'absenter l'an dernier trois mois sur six et, cette année, il a totalisé quatre semaines de congé depuis le 6 mars 1972.

A la suite d'un rapport du Chef d'établissement, il a été décidé de muter Monsieur Hurst et de le remplacer.

M Monsieur Hurst a été affecté dans un autre C.E.S. du département, en classe de transition où ses initiatives pouvaient mieux s'insérer dans la pédagogie plus souple qui y est préconisée.

Monsieur Hurst a refusé de rejoindre son poste le 12 mai, à l'expiration d'un nouveau congé de maladie d'une semaine.

Enfin, le 24 mai, d'une part, le Comité de l'Association des Parents d'Elèves du Collège fait savoir qu'il souhaite vivement « que la décision prise par l'Administration soit maintenue afin de rétablir le calme » et, d'autre part, les professeurs de l'Etablissement, réunis en conseil extraordinaire, ont déclaré s'associer aux protestations de l'Association des Parents d'Elèves.

sur demande expresse
de la directrice

1 seule plainte au dossier ;
mais la directrice a main-
tenant de l'imagination

pure inspection de police
réglée en 30 minutes

"Minute" a dit tout ça bien
mieux. A Saint-Denis, c'est
plus intéressant d'étudier
la basilique

quelques jours après l'avoir
nommé au 6^e échelon au
"grand choix"

pas le droit de tomber
malade à "l'urine" (voir
les TROIS-EPIS)

... par une malheureuse
bachelière qui fait, aux
jeunes, les dictées de son
enfance

lapsus. Hurst n'a pas
été muté pour "initiatives"
mais pour "inaptitude".
Un inapte chez les inaptés

deux instances spontané-
ment réunies sur demande
de l'inspecteur d'Académie



LE C.E.S. DE LA HONTE

Depuis que Jean-Louis HURST a été muté pour inaptitude, la protestation n'a cessé de grandir dans le C. E. S. Degeyter et ailleurs. Ni ses élèves, ni leurs parents ne tolèrent que l'année scolaire soit perdue parce que les bureaucrates de l'A. P. E., du C. E. S. et de l'Académie ne peuvent pas supporter les méthodes pédagogiques de J. L. Hurst.

Sa lettre aux parents d'élèves a été diffusée à six mille exemplaires. Des enseignants la commentent en classe avec leurs élèves. Pour de nombreux professeurs, Jean-Louis Hurst a dit tout haut dans sa lettre ce qu'ils pensaient tout bas.

La pétition pour la réintégration de J. L. Hurst a déjà recueilli plus de mille signatures.

Nous attendions la réponse de l'Administration : elle est enfin venue. Ce vendredi 2 juin, le C. E. S. Degeyter est cerné par la police. Un "civill" tous les deux mètres sur le trottoir. Cinq cars dans le square Degeyter.

VOILA COMMENT LA DIRECTRICE DU C. E. S. et L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ONT DECIDE D'ASSURER UNE SCOLARITE NORMALE A DEGEYTER.

- Ils n'ont pas cessé de répéter que Jean-Louis Hurst avait été chassé de l'école parce qu'il avait tout le monde contre lui :
Si c'est vrai, pourquoi faire encercler le C. E. S. par la police ?
Est-ce pour permettre à la remplaçante de J. L. Hurst de se faire respecter enfin par les élèves ?
- Ils ont dit que J. L. Hurst "manipulait" les enfants et "violait leur conscience" :
Que penseront alors les parents dont les enfants sont obligés de travailler sous la surveillance des policiers ?
- Quand le journal local, "Saint-Denis Républicain", accumule les mensonges et les calomnies, traitant J. L. Hurst et ses amis de "fascistes", ne viole-t-il pas, lui, la conscience des parents et des enfants ?

Saint-Denis Républicain ment
La Directrice du C. E. S. ment
L'Administration ment
L'A. P. E. ment
La municipalité de Saint-Denis ment

Mais aujourd'hui, les menteurs sont démasqués. Ils n'ont pas d'arguments. Ils n'ont que des policiers pour se défendre !

Enfants, parents, enseignants :
Nous refusons de travailler sous la menace de la police
Nous disons que seul le retour de J. L. Hurst dans sa classe permettra de finir calmement l'année.

CE SAMEDI 3 JUIN à 14 HEURES, RASSEMBLEMENT SQUARE DEGEYTER DES COLLEGIENS, LYCEENS, ETUDIANTS, ENSEIGNANTS, PARENTS DE SAINT-DENIS

LIBERONS L'ECOLE !

Comité de soutien à Jean-Louis HURST.

Depuis un mois, un mouvement national sans précédent se développe en faveur de Jean-Louis HURST, cet instituteur sanctionné pour avoir donné la parole à ses élèves, qui refuse d'abandonner son poste au C.E.S. Degeyter à Saint-Denis. Plus de deux mille personnes ont déjà signé une pétition pour le soutenir. Des enseignants lui écrivent de toute la France pour approuver ses méthodes. Les groupes pédagogiques les plus éminents le défendent et organisent à Paris, le 15 juin, « 6 heures pour sa réintégration ».

Mais en même temps, une campagne hystérique est menée dans toute la Seine Saint-Denis pour le calomnier. Le P.C.F. local, des Associations de Parents d'Elèves, des sections du Syndicat National des Instituteurs multiplient les tracts et les communiqués pour dénoncer Jean-Louis Hurst et ses amis qu'ils présentent comme des « irresponsables » et des « casseurs ». Le journal municipal, « Saint-Denis Républicain », va même jusqu'à les traiter de « fascistes » ! Chaque jour des familles des élèves de Hurst sont visitées par des conseillers municipaux ou d'autres personnes qui font pression sur elles pour les forcer à se taire.

Ils nous accusent de ne « pas dénoncer le Pouvoir ». Mais qui proclame, avec le Pouvoir justement, qu'il faut chasser Jean-Louis Hurst de Saint-Denis ? Il n'y a que deux camps. Dans lequel sont-ils ceux qui détiennent le pouvoir à Saint-Denis ?

Si nos ennemis crient si fort, c'est qu'ils savent que l'enjeu est décisif.

Eux qui se présentent comme les « véritables défenseurs de l'école », quelle école défendent-ils ?
— celle où les élèves s'ennuient et se taisent ?
— celle où les enfants de travailleurs n'ont pas d'autre choix que le C.E.T. ?
— celle où l'on abrutit les fils du peuple pour mieux les mater à l'usine ?

Puisqu'ils n'osent le dire, disons-le à leur place : l'école qu'ils défendent, c'est celle de la bourgeoisie ; c'est l'école de la soumission. C'est l'école qu'ils font encercler par la police (comme le C.E.S. Degeyter depuis le 2 juin) pour que l'ordre règne.

Que reprochent-ils à Jean-Louis Hurst ?
— de ne pas accepter les programmes scolaires,
— de « manipuler » les enfants.

C'est vrai, dans un programme aussi vaste qu'abstrait, J.L. Hurst avait choisi de traiter avec ses élèves ce qui leur était le plus accessible et le plus utile. Peut-on parler de l'Indochine en classe en faisant le silence sur la guerre du Vietnam ? Interrogez-vous, interrogez les enfants : qu'est-ce qui les passionne, qu'est-ce qui aiguise leur curiosité, qu'est-ce qui forme en eux un esprit d'homme libre et responsable ? C'est découvrir la réalité qui les entoure, savoir l'analyser et la maîtriser.

On ne bavardait pas dans la classe de Hurst, on travaillait. On faisait des enquêtes, des débats, des films.

Et quand ses élèves ont eu la parole, mais aussi l'esprit critique et la passion de la recherche... ils les ont gardés.

C'est pourquoi lorsque celui qu'ils considéraient comme « un véritable ami des élèves » a été sanctionné, ils ont réagi spontanément. Avec leur cœur et leur conscience. Avec maturité. Ils ont fait grève, ils ont boycotté les cours, ils ont couvert les murs d'inscriptions, ils ont manifesté.

Tout cela, les notables locaux l'appellent « manipulation des enfants ».

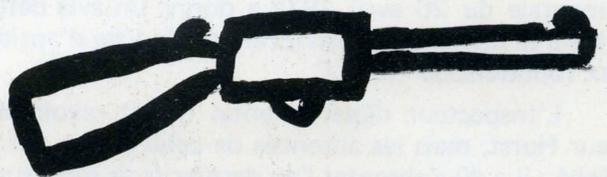
— Eux qui manipulent à long terme la population de Saint-Denis avec leur mafia politique, leur mafia syndicale, leur mafia des A.P.E., ils n'imaginent plus que les gens puissent agir autrement qu'en étant manipulés.

— Eux qui méprisent les jeunes qui envahissent leur cité sans square et sans lieux de loisir, qui exigent d'eux le silence et la soumission jusqu'au jour où ils pourront légalement voter et payer des impôts, ils n'imaginent pas que les jeunes soient capables de penser et d'agir seuls, et que souvent ils le font avec courage et un sens de la justice que trop d'adultes ont perdu à force de se soumettre.

Respecter un jeune, ce n'est pas le faire taire, l'encadrer, le classer, le noter, le dresser, le programmer.

Un éducateur ce n'est pas un robot répressif qui fait appliquer un programme, se plie à l'Administration et n'a d'autre souci que son traitement et sa retraite.

Nous refusons cette école-là. Avec J.L. Hurst nous choisissons la libération de l'enfant et non le dressage. Nous sommes des milliers à penser comme lui. Entre les « partisans de l'ancien » et les « partisans de la vie », nous avons choisi notre camp.



Le Monde 7-8 juin 72 École encerclée...

M. Jean-Louis Hurst, instituteur au collège d'enseignement secondaire Pierre-de-Geyster, à Saint-Denis, a cessé, depuis le vendredi 2 juin, d'« occuper » sa classe de sixième, comme il l'a fait pendant trois semaines. Rappelons que cet enseignant protestait contre la décision de l'administration de le muter dans un autre établissement, à Stains, en raison de ses méthodes pédagogiques jugées « peu rigoureuses ».

La sérénité n'est toutefois pas revenue pour autant autour du C.E.S., comme l'indique le témoignage que nous adressent MM. Pierre Philippe Rey et Michel Bernard, respectivement membres des bureaux nationaux du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) et du Syndicat national des instituteurs (FEN) :

« Invités, lundi 5 juin à midi,

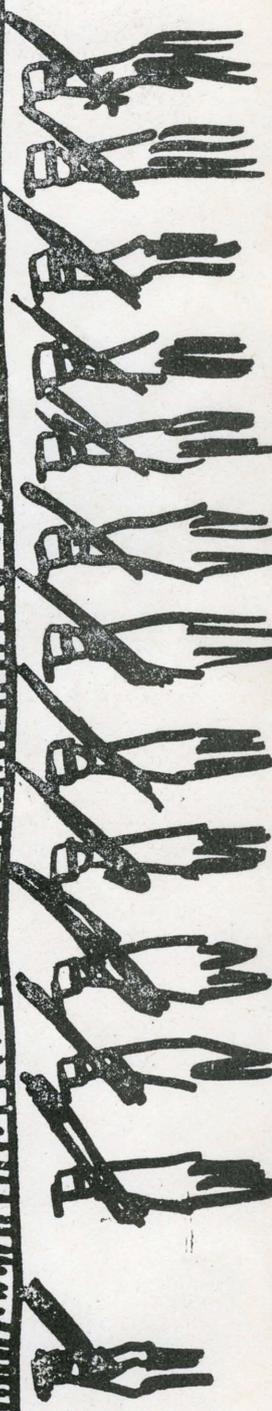
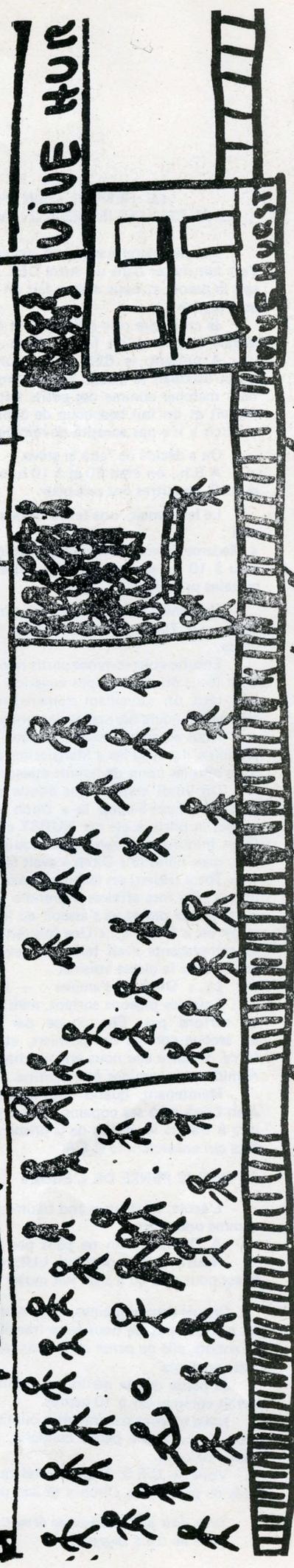
par M. Jean-Louis Hurst, à venir constater l'encercllement policier du C.E.S. de-Geyster destiné à lui interdire de reprendre sa place, nous nous sommes trouvés face à vingt-cinq policiers en civil qui nous ont immédiatement encadrés sur le trottoir. Les enfants, massés derrière les grilles pour saluer celui qu'ils continuent manifestement à considérer comme leur professeur, devaient le faire par-dessus la tête des policiers. Nous avons pu constater également la présence d'un car de policiers en tenue, bien en vue, devant lequel les élèves sont obligés de passer tous les jours. On se demande quel effet un tel déploiement de force peut avoir sur les enfants de cette école. En tant que syndicalistes et en tant qu'enseignants, nous nous élevons violemment contre cet encercllement d'une école par les forces de police. »

LES DE HOME
CERNER PRR
LES CONTRA UN
PM-DM'S
M-LE-UN

RENDEZ NOUS HURST



VIVE HURST



LE RENVOI D'UN PROF
LE SOUTIEN DES JEUNES A UN AMI DES ÉLÈVES

Depuis quelques semaines, un prof du CES Degeyter s'est fait muter dans un autre CES. Motif : il nous laissait la parole et nous avions fait un film sur « les jeunes et la justice »

Je crois que cela a déplu à la « Dirch » qui a commencé à dire qu'on faisait de la politique en classe.

A présent, le CES est entouré de flics, par J.L. Hurst occupait sa classe. Notre remplaçante pense nous faire marcher comme des petits soldats, mais cela nous déplait et on fait beaucoup de conneries depuis que la « Dirch » n'a pas accepté de réintégrer Totor (J.Louis).

On a décidé de faire la grève.

A 8 h., on était 60 et à 10 h. nous ne sommes plus que 12, les autres ont pris peur.

Le lendemain, une lettre de la « Dirch » arrive chez moi :

« Madame, je vous prie de bien vouloir passer à mon bureau à 10 h., accompagnée de votre enfant, pour régler certains problèmes ».

Un samedi matin, Jean-Louis s'installe dans sa classe 209. La « Dirch » nous envoie en 101 avec la remplaçante.

Ensuite nous sommes partis rejoindre Jean-Louis en 209. Nous étions 7 et pas question de sortir. 5 minutes plus tard, un surveillant s'amène, nous ordonne de retourner en cours normal et de donner nos noms.

Nous sommes restés avec Jean-Louis. Quant à nos prénoms, il y avait les « Marguerites », « Augustine »... mais tous les noms de famille étaient HURST.

Un lundi matin, nous étions en 209 avec la remplaçante. Tout-à-coup la « Dirch » s'amène et dit de fermer la porte à clé car HURST était dans les parages. Deux minutes plus tard, Jean-Louis s'amène ; il avait sa clef, mais hélas la « Dirch » avait fait changer la serrure. Mais Totor (Hurst) est tellement vexé qu'il a dit « Je veux rentrer, j'ai mes affaires à prendre » ; une fois rentré, il ne se presse pas et va s'asseoir au fond « tout peinarde » et dit au « Dirch » : « Une fois rentré, je ne sors plus ». La remplaçante avait tellement les pétoches qu'elle est partie dans la classe voisine.

La « Dirch » s'amène : — La 6ème, sortez ! !
Tous les pigeons sortent, mais à quelques-uns nous ne sortons pas. Elle chope par l'épaule les élèves, les secoue comme des pruniers, et nous fait sortir de force. Ensuite elle nous envoie chacun dans une classe. A midi nous sommes à la cantine.

Maintenant, quand nous voulons dire bonjour à Jean-Louis et à ses copains, nous sommes obligés de le dire à travers les grilles de la prison et en plus, il y a des flics qui encerclent le C.E.S.

CE QUE JE PENSE DE L'ÉCOLE

L'école, c'est un grand bâtiment entouré de grilles comme une prison.

A Degeyter, on ne peut pas travailler librement. Nous avions un prof qui, LUI, nous laissait la parole (c'est pour cela qu'il s'est fait muter à Stains).

Depuis deux semaines, nous avons une remplaçante qui n'arrête pas de nous faire travailler comme des petits robots, elle ne pense qu'à nous faire faire des dictées et des analyses.

Je pense que le matin, on commence trop tôt ; on devrait commencer à 10 heures.

Nous n'avons pas intérêt à oublier d'apprendre une leçon ou faire une petite connerie, car on nous file 4 heures de colle.

Voilà le C.E.S. Degeyter tel qu'il est avec ces salauds de profs, la « Dirch » et son poulet.

Texte écrit par des élèves de 6ème C et passé par dessus les grilles du C.E.S Degeyter.

LE COMITE DE SOUTIEN
DES ÉLÈVES DEGEYTER
à Jean-Louis HURST

Nous sommes des élèves du CES Degeyter. Voici notre version sur l'affaire Hurst.

Ce CES qui étonne chaque jour des centaines de personnes, est aujourd'hui cerné par les forces de l'ordre, comme il le sera jusqu'à la fin de l'année.

Nous, élèves du CES, n'acceptons pas ces individus qui nous empêchent de voir notre ami et de travailler dans les conditions souhaitées par nos professeurs. Cette association nommée APE accuse Jean-Louis Hurst d'être à la tête de cette agitation qui règne autour du CES depuis sa mutation. Nous pensons que cette histoire est née de l'imagination de cette APE et la directrice qui n'acceptaient pas les méthodes pédagogiques de J.L. Hurst.

Nous vous invitons donc à venir nombreux au rassemblement de samedi au square Degeyter à 14 h. ainsi qu'à la faculté de St-Denis, vendredi 9 juin à 20 h.30, pour assister à la projection des films de J.L. Hurst réalisés avec les élèves de la 6ème C.

Nous ne sommes pas des bêtes et nous pensons avoir droit à une éducation aussi paisible que celle qui est assurée dans les autres CES.

Le Comité de Soutien
des élèves Degeyter.

Sur l'air de...

« On a fêté nos retrouvailles »

On s'souviendra (bis)
de la 6ème C, (bis)
d'Jean-Louis Hurst (bis)
et d'ses copains (bis)
On l'aimait bien (bis)
y'a qu'la dirch qui n'peut pas le blairer.

Refrain :

A bas l'école, à-bas la dirch (bis)
à-bas l'école (bis)
Vive Jean-Louis Hurst (bis)
vive Jean-Louis Hurst
et puis tous ses copains.

PÉTITIONS

En quinze jours déjà, 3.043 personnes ont signé une pétition qui exige la réintégration de Jean-Louis Hurst dans son poste au C.E.S. Degeyter, et demandent une enquête administrative sur les raisons qui ont conduit à la mesure prise.

Les signataires sont, dans leur grande majorité, des enseignants ou éducateurs qui s'intéressent à ses méthodes et s'inquiètent que l'on cherche à empêcher de telles expériences.

On relève parmi les signataires :

1.406 enseignants des écoles primaires et secondaires, dont :

- 40 - Lycée P. Eluard de St-Denis
- 20 - C.E.S. Colonel Fabien - St-Denis
- 43 - Ecole R. Rolland - La Courneuve
- 17 - Ecole Decroly - St-Mandé
- 37 - Ecole d'Aubervilliers
- 23 - Collège E. Herriot
- 28 - Lycée Rodin - Paris XIII^e
- 24 - C.E.S. Utrillo - Paris XIV^e
- 17 - Lycée Jacquart - Lyon
- 18 - Lycée Utrillo
- 16 - Ecole Alsacienne - Paris VI^e
- 15 - Lycée Fustel de Coulanges (Massy)
- 18 - Lycée Lakanal (Sceaux)
- 46 - C.E.S. de la ZUP - Argenteuil
- 15 - Lycée Diderot *21-CEG St-Malo*
- 73 - E.N.S. de la rue d'Ulm
- 53 - E.N. du Bourget
- 36 - C.E.S. Méru (Oise)
- 17 - C.E.S. J. Simon (Vannes)
- 20 - Lycée Marie Curie à Sceaux

295 Enseignants ou chercheurs universitaires

150 Educateurs ou psychologues dont :

dont
16 - Education surveillée de Seine St-Denis

238 - Elèves du CES Degeyter de St-Denis (dont 6e C à l'unanimité)

173 - Elèves du Lycée de St-Ouen

En outre, de nombreuses collectivités ont manifesté leur soutien pour des motions, des lettres ou la signature de la pétition. Signalons :

- Le bureau de la section du SGEN de l'Académie de Paris.
- La section 1 du SNESup de Paris VIII et la section du SNESup d'Orsay.
- La section SNES - SNEP du C.E.S. d'Ecouen.
- Les associations de Parents d'Elèves (Cornec) des lycées Montaigne et Paul Bert.
- L'Union locale des Associations de Parents d'Elèves (Cornec du 14^{ème} arrondissement).
- Le collectif de l'Institut de Géographie et le département d'Histoire de Paris VIII (dont Hurst est étudiant de maîtrise).

- Le bureau du Centre Scientifique Polytechnique de Paris 13.
- Les stagiaires du Centre audio-visuel de St-Cloud.
- 2 écoles (Decroly et Vitruve) et 5 groupes pédagogiques : Institut Coopératif de l'Ecole moderne (Freinet), Cercles de recherche et d'Action pédagogique, GRIP, CEMEA (délégation de Paris-Nord et Sud), Enseignement 70, GET, Majonti de l'IMP, J. Macé de Montreuil.
- Le Secrétariat National de l'Aumonie de l'Enseignement Public
- Le Secrétariat départemental du SNI du Haut-Rhin (où Hurst a commencé à enseigner).
- *L'ATPE du CES Berthelot à Montreuil*
- *L'I.U.T. de Saint-Denis*
- *Le Lycée de Bondy*
- *Le CES de Corbeil*

UNIVERSITE DE PARIS VII

MOTION DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

Le collectif enseignants-étudiants du département de Géographie réuni le 30 mai 1971, informé de la répression injustifiée qui touche notre collègue Jean-Louis Hurst, instituteur au C.E.S. Degeyter à St-Denis, se déclare entièrement solidaire de lui et de ses méthodes pédagogiques.

Il demande instamment à l'Inspecteur d'Académie départemental d'annuler la sanction dont il est victime.

Enseignent dans ce département :
Yvette Barbaza, Alain Bue, Jean Cabot, Josué de Castro, Claude Collin Delavaud, Bernard Dezert, Raymond Guglielmo, Yves Lacoste, Paul Paillat, Serge Paul, Henri Smotkine, etc.

MOTION DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

A l'unanimité, le département d'Histoire dénonce comme une forme de répression la sanction prise contre Jean-Louis Hurst, en le déplaçant de son poste à Saint-Denis.

En effet, le département d'Histoire dont J.L. Hurst est étudiant de maîtrise, récuse l'accusation d'inaptitude pédagogique, étant donné la qualification et les qualités d'enseignant incontestables dont fait preuve J.L. Hurst après 15 ans de pratique, et par le renouvellement adapté de ses méthodes pédagogiques.

Le département se joint aux appel pour la défense de Jean-Louis Hurst.

Enseignent dans ce département :
Jean Bouvier, Jean Bruhat, Castellan, Marianne Debouzy, Robert Delort, Jean Devisse, Jean-Louis Flandrin, René Galissot, Jean Lacouture, Leslie Maignat, Claude Mosse, Jacques Ozbuf, Pelletier, Alain Plessis, Madeleine Reberieux, Pierre Sorlin, Claude Willard, etc.

MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
2, av. du Parc des Sports
94 - FRESNES

25 mai 1972

Monsieur l'Inspecteur de
l'Inspection Académique
de Saint-Denis
Avenue P.V. Couturier
93 - BOBIGNY

Monsieur l'Inspecteur,

Notre Maison des Jeunes et de la Culture a accueilli le jeudi 13 avril 1972 M. Jean-Louis Hurst, professeur de 6ème C au C.E.S. Pierre Degeyter, ainsi que quatre de ses élèves. Ils étaient venus nous présenter le document magnéscope tourné dans leur classe sur le thème « pour ou contre la peine de mort ». Ce document et les débats qui suivirent ont permis à des élèves, des parents, des enseignants de notre commune et à tous ceux qui s'intéressent au problème de l'éducation, d'apprécier et de discuter l'expérience pédagogique menée par Jean-Louis Hurst dans sa classe de 6ème C.

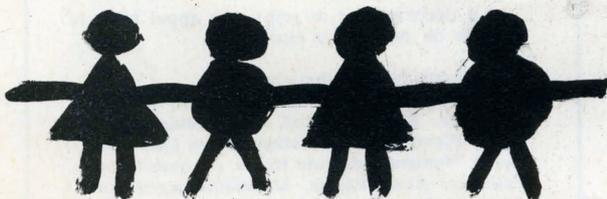
Notre M.J.C., dont l'une des nombreuses tâches porte sur l'éducation civique et sociale des jeunes et des moins jeunes, ne pouvait que se féliciter d'accueillir une classe ouverte sur la vie, des élèves faisant preuve de maturité et de sérieux à l'abord du phénomène social, un maître partant de l'expérience quotidienne des enfants et leur donnant les moyens de fonder leur jugement à partir d'enquêtes approfondies.

Aussi est-ce avec surprise et indignation que nous avons appris la mesure administrative frappant M. Jean Louis Hurst en raison de son « inaptitude à assurer, dans des conditions satisfaisantes, le service afférent à l'emploi de P.E.G.C. au C.E.S. Degeyter » après 11 ans d'enseignement à l'Education Nationale.

Nous sommes persuadés que cette décision a été prise sous la pression de ceux qui tiennent à conserver l'ordre ancien et les archaïsmes de notre système d'éducation, alors même que dans l'Education Nationale nombreux sont ceux qui multiplient, à la demande même de leur ministre, efforts et innovations pour rénover la pédagogie.

Les animateurs et le Conseil d'Administration de notre M.J.C. désapprouvent les mesures prises à l'encontre de Monsieur Jean-Louis Hurst et manifesteront tout le soutien nécessaire à sa réintégration dans son poste du C.E.S. Pierre Degeyter.

*Le Conseil d'Administration,
Les Animateurs de la Maison
des Jeunes et de la Culture de
Fresnes.*



ECOLE DECROLY
49, avenue Daumesnil
94 - Saint-Mandé

Madame la Directrice
du C.E.S. De Geyter
93 - Saint-Denis

Madame la Directrice,

Nous avons été informés de la sanction prise contre Monsieur Hurst pour sa pratique pédagogique. Nous avons été à la fois stupéfaits et très alarmés. Nous ne pouvons nous empêcher de vous dire que notre école qui existe déjà depuis 25 ans, emploie des méthodes sensiblement les mêmes que celles de Monsieur Hurst.

Nous pensions que la mise en pratique de la devise du Docteur Decroly « par la vie pour la vie » connue de tous les pédagogues un tant soit peu informés, était admise par tous. Nous pouvions croire que l'Enseignement français avait peut-être quelque chance d'évoluer, mais un tel fait montre que bien au contraire, toutes les autorités se lignent pour le maintenir dans un état qui sera bientôt catastrophique et sans remèdes.

Nous espérons que notre collègue retrouvera rapidement son poste avec les excuses de ceux qui ont porté atteinte à son honneur.

Veuillez recevoir, Madame la Directrice, nos salutations.

L'équipe des Maîtres

à Monsieur le Directeur de l'I.N.R.D.P. à Paris

Depuis fort longtemps, les deux écoles et les groupes pédagogiques soussignés pratiquent des méthodes nouvelles d'enseignement et depuis quelques années l'I.N.R.D.P. semble axer sa recherche vers ce genre de méthodes (utilisation des moyens audio-visuels, étude du milieu, etc.).

Nous ne comprenons pas les mesures administratives prises contre Jean-Louis Hurst. Après avoir pris connaissance de ses activités pédagogiques, de son essai de faire entrer la vie à l'école, il nous semble que son travail est très proche du nôtre.

Nous savons que notre travail n'a pas de sens si nous restons isolés, nous savons aussi qu'il ne peut y avoir de recherche pédagogique valable si les tentatives isolées sont sanctionnées.

Par ailleurs, nous ne comprenons pas que Jean-Louis Hurst puisse être un excellent maître dans des classes de transition s'il est reconnu « inapte en 6ème ».

Nous nous permettons donc d'intervenir auprès de vous ; nous demandons à l'I.N.R.D.P. de donner son avis sur le plan pédagogique.

Dans la mesure où de telles sanctions, celles contre J.L. Hurst n'étant pas les premières, continueront à être prises, toute pratique quelque peu novatrice sera gravement menacée au moment où les circulaires officielles et l'opinion publique demandent une rénovation de l'enseignement.

Faut-il en déduire que répondre aux intérêts des enfants et entreprendre une étude du milieu avec eux est condamnée ?

1ers signataires : Ecole Decroly - Ecole Vitruve - Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (Pédagogie Freinet) - Cercles de Recherche et d'Action Pédagogique (C.R.A.P.) - G.R.I.P. - C.E.M.E.A. (délégation de Paris-Nord) - C.E.M.E.A. (délégation de Paris-Sud) - Enseignement 70 - G.E.T. - Majorité de l'I.M.P. à Montreuil.

LETTRE DE LEVEES DU C.E.S. PAUL ELUARD
DE GARGES-LES-GONNESSES

Monsieur le professeur.

Le 21 Mai 1977.

Nous trouvons que ce conte rendu que vous avez fait au sujet de la peine de mort est très intéressant. et nous sommes d'accord pour parler d'actualité en classe. Nous pensons que la directrice est injuste envers vous. Aussi, nous vous soutenons et approuvons. Vous pourrez montrer cette lettre à la directrice pour lui prouver que vous avez du courage. et que c'est inutile de vous faire renvoyer.

Si vous avez besoin d'aide pensez à nous.
Amities de la classe de 5^{ème} 4.

Nom	Signature
BOU LYN	Muriel
Nom	Signature
MOUILLE	Silvia
Nom	Signature
NION	Dominique
Nom	Signature
MESCHINO	ANGELA

Nom	Signature
CAROL ELIAS	Fa
Nom	Signature
Fondant	
Nom	Signature
Tlorella	HB
Nom	Signature
Oraco Rélome	Oraco
Nom	Signature
Christine el stas	Christine
Nom	Signature
Silva	Silva
Nom	Signature
KÉBE	Kébe
Nom	Signature
Brazégec	Brazégec
Nom	Signature
Christine	Christine
Nom	Signature
DEER	DEER
Nom	Signature

LETTRE DE LA PROFESSEUR DE LA CLASSE DE BRETAGNE
QUI CORRESPONDAIT AVEC LA 6ème C DE HURST

Jean-Louis,

Je suis révoltée.

Je ne sais d'ailleurs comment t'exprimer ma solidarité tant mon émotion et mon désarroi sont grands devant une telle injustice.

Je me doutais et sentais que l'Education Nationale était pourrie, mais pas encore à ce point.

Mais nous savons bien, tes élèves, les miens et moi-même, combien tu as travaillé efficacement à refuser le déterminisme social qui pesait sur tes gosses et combien tu as réussi. C'est justement cela qu'entre les lignes ils te reprochent et comme tu le soulignes avec beaucoup de perspicacité, ce qu'on ne te pardonne pas, en outre, c'est que vous vous aimiez bien les élèves de 6ème C et toi. C'est purement dégueulasse, une société dite « libérale » qui refuse cette qualité fondamentale qu'est l'amour. Sans doute même est-ce en cela qu'ils te trouvent encore plus dangereux que d'autres.

Sans amour, la révolution n'a pas de sens, car elle ne serait que destruction, décomposition et misère de plus en plus profonde. Où l'amour est, il y a révolution, parce que l'amour est transformation de moment en moment. Ça paraît tout bête, mais il me semble que peu de révolutionnaires l'ont compris jusqu'à ce jour et ceux qui le comprennent risquent en effet de déranger et transformer pas mal ce qui paraît aller de soi pour ces messieurs. Je m'enflamme un peu naïvement, je le sais, sachant aussi qu'ils pourront tout faire mais n'abolir point ta conviction intérieure.

Je n'ai pas mis mes élèves de 6ème au courant, il me semble que tout cela leur paraîtrait trop compliqué et invraisemblable. Pouvons-nous garder le grand espoir de vous voir ou le projet est-il vraiment rendu impossible ? En tout cas, d'autres travaux sont en cours et je les encourage à les terminer vite pour que nous vous les envoyions, notamment un exposé avec documents sur la musique et les chants bretons.

Si jamais tu étais radié, je crois bien que pour le coup je quitterais l'Education Nationale.

Bon courage, avec toi dans la lutte.

Très affectueusement. Annick.

NANCI

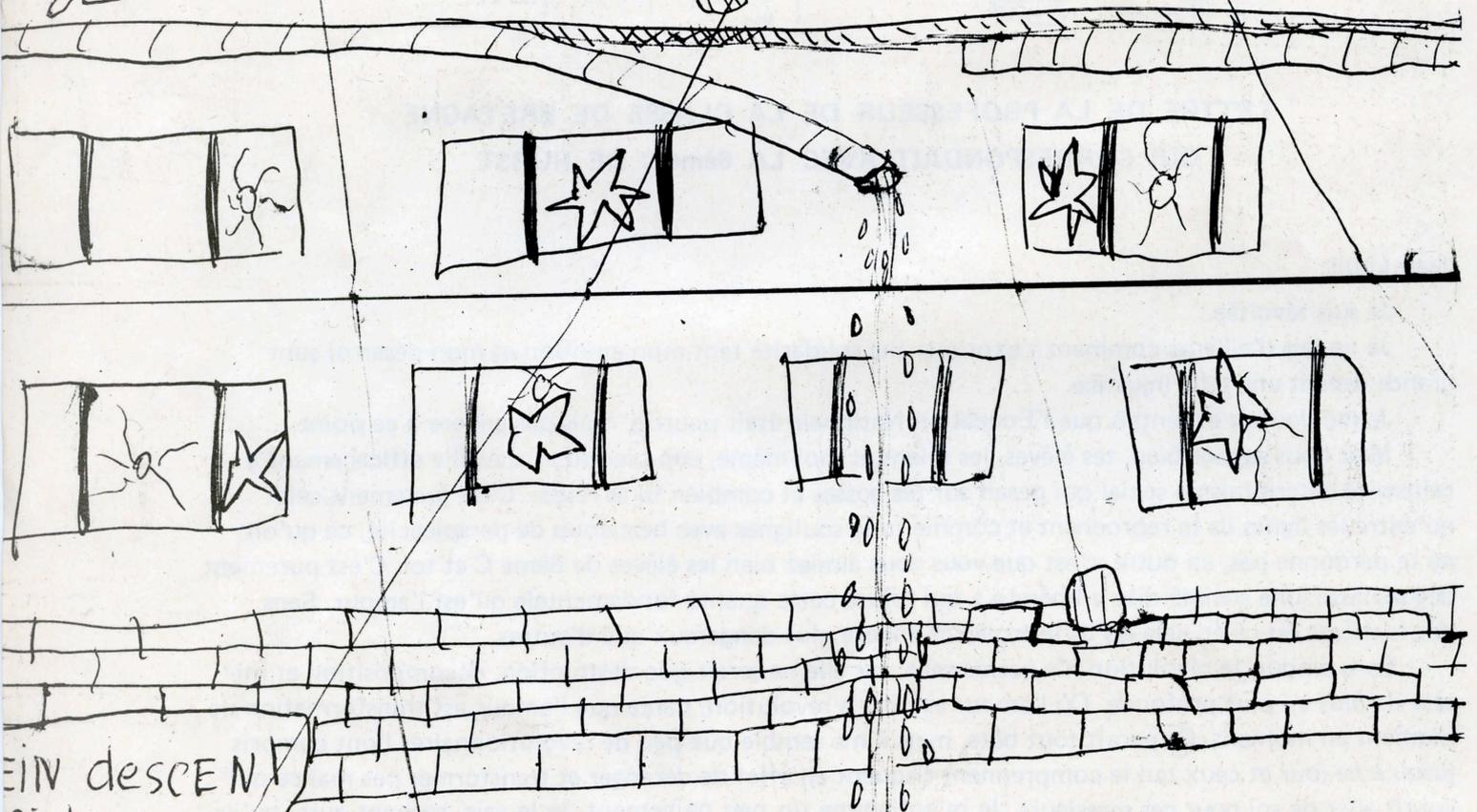
ON A FAIM

ON VEUT A BOUFFER

ON A FROID

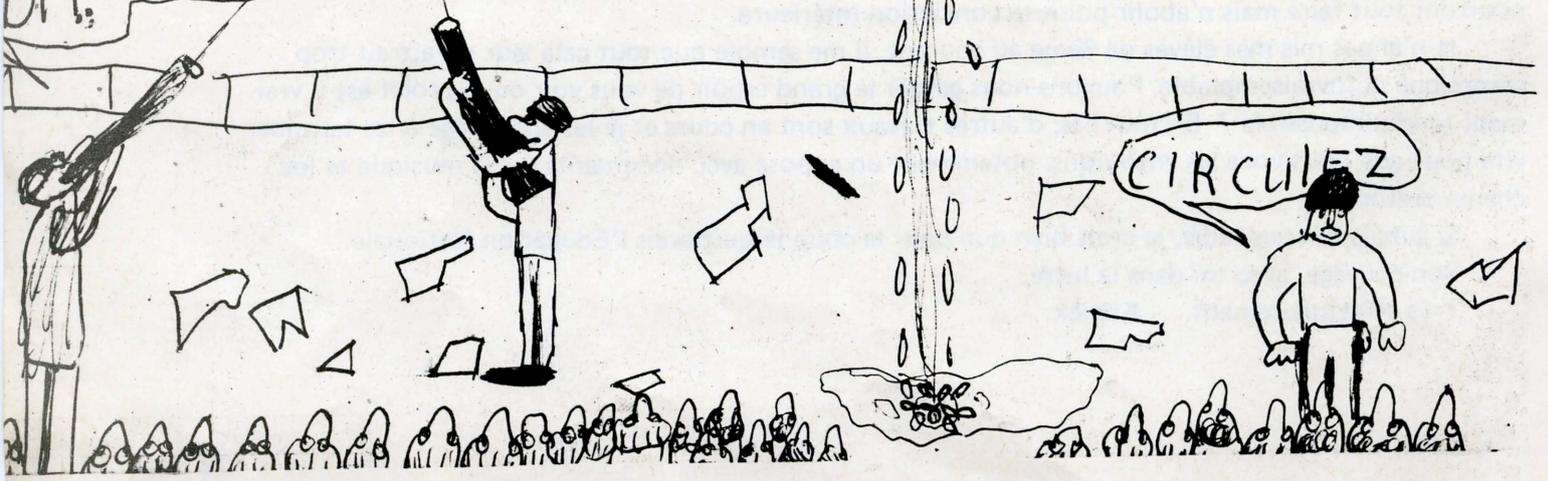
ON VEUT T'EST UN HOMME

BANDE DE VACHES



ON VEUT DESCENDRE

CIRCULEZ



ON VEUT
A. BOUFFER

GRENADE d'ACTIMOGG

Glou glou glou
Glou glou glou

PPPPUUU



LA 6^{ème} C

LETTRE COLLECTIVE A NOTRE CLASSE CORRESPONDANTE DE BRETAGNE
Décembre 1971

Chers amis,

Nous vous remercions de votre premier envoi. Nous sommes heureux de correspondre avec vous en espérant que nous nous entendrons bien.

Nous sommes les élèves de 6^{ème} C du C.E.S. Degeyter de Saint-Denis.

Pierre Degeyter était un ouvrier qui a mis en musique l'« Internationale », le chant des ouvriers. Notre collège comprend 20 classes. Il est situé sur le boulevard Sembat dans le vieux Saint-Denis, mais la majorité des élèves habitent la plaine, le quartier des usines, qui est à plusieurs kilomètres d'ici et qui n'a pas de C.E.S. Beaucoup d'élèves se plaignent ici du bruit et des vols. A la cantine on ne mange pas très bien. Mais il y a quand même des choses agréables comme la bibliothèque gratuite, le gymnase, le ciné-club, et d'autres clubs.

Dans notre classe il y a 16 filles et 13 garçons. Presque la moitié sont étrangers (espagnols, portugais, italiens et algériens) mais nous sommes tous de bons camarades. On lie souvent le français et l'instruction civique pour rendre les cours vivants et savoir s'exprimer dans la vie. Nous faisons des enquêtes (la 1^{ère} sur la peine de mort, la 2^{ème} sur notre quartier), des interviews, un procès sur l'affaire de Clairvaux. Nous les avons enregistrés sur magnétophone puis filmés. On écoute nos erreurs, on les corrige et on s'en sert pour faire des exercices.

La classe est divisée en six équipes. Au début c'étaient des groupes de copains, à présent elles sont constituées par quartiers pour faciliter le travail collectif en dehors de l'école. Il y a en vérité quatre quartiers : SEMBAT qui est dans le vieux Saint-Denis près du C.E.S. et de la gare ; CASANOVA qui est un ancien quartier de l'autre côté de l'autoroute du nord ; LA PLAINE entre Saint-Denis et Paris est le quartier des usines traversé par l'autoroute ; le FRANC-MOISIN est un grand bidonville au milieu duquel se construit une cité d'H.L.M. qui va le remplacer. Saint-Denis est donc partagé en deux : au centre les quartiers résidentiels et commerciaux, au sud, le secteur industriel.

Nous vous proposons de faire vous aussi une enquête par équipes sur votre ville et de nous fournir des renseignements sur le relief et les paysages, la pêche, l'agriculture, les usines, les transports et le tourisme chez vous. Nous espérons venir nous-mêmes au troisième trimestre pour voir tout cela avec vous.

Nous vous souhaitons une très bonne année et nous attendrons votre deuxième envoi avec impatience.

La 6^{ème} C

ARTICLE COLLECTIF :

INCENDIE AU BIDONVILLE DU FRANC-MOISIN

St Denis, le 6 janvier 1972 — Il était 19 h 30 quand éclata un grave incendie dans la partie nord du bidonville du Franc-Moisin. Les flammes atteignaient la hauteur du sixième étage des H.L.M. voisins. C'était trois baraques de familles immigrées (deux algériennes, une portugaise) qui brûlaient. La famille portugaise avait oublié d'ouvrir la clef du poêle à charbon : il explosa. Les pompiers arrivèrent vingt minutes après, alors qu'ils auraient pu intervenir beaucoup plus vite, car ils ont la priorité routière. Ils ont arrosé les baraques qui étaient aux alentours, ont coupé les câbles pour que le feu ne se propage pas et ont laissé brûler celle qui était déjà en flammes. On se pose des questions sur le retard des pompiers. N'était-il pas volontaire ?

Car la construction de la nouvelle cité du Franc-Moisin demande de la place.

QUI JE SUIS

Je m'appelle Mario. Je suis portugais. Maintenant je suis en France avec ma mère. Je demeure à St-Denis. J'ai treize ans et je suis fils unique.

La vie au bidonville du Franc-Moisin est pénible. Le chauffage chez moi est le mazout. L'eau, il faut la chercher à 50 mètres à une fontaine. Pendant l'hiver, il y a beaucoup de boue. Maintenant ils construisent une grande cité. C'est la cité des Franc-Moisin. Quand la cité sera finie, le bidonville sera détruit et nous ne savons pas encore où on va être logés.

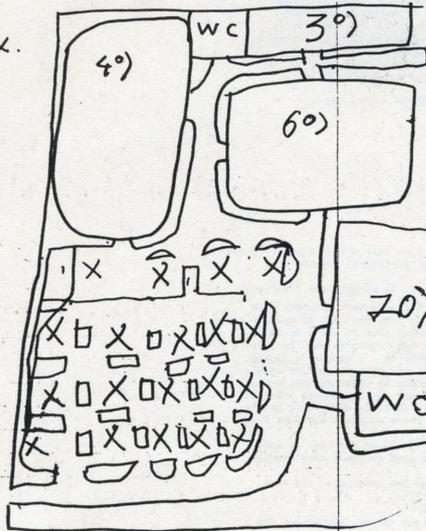
NOUS VOULONS UN VRAI SQUARE

- 1°) Respecté et Propre.
- 2°) Plus grand avec des jeux.
- 3°) Avec un bar SANS ALCOOL.
- 4°) UNE PARTIE de SQUARE pour vélos et pour les patins à roulettes etc...

5°) VOICI UN PLAN. →

6°) UNE PELOUSE POUR JOUER AVEC DES ARBRES

7°) UN PARC VIEUX à part



PLAINE

problèmes:
 les usines: les ouvriers n'acceptent pas le licenciement (Languevin sidère) (général métallurgie)
 l'autoroute: les habitants sont gênés par le bruit et il y a trop d'accidents et de pollution
 distraction: la plaine n'a aucune distraction

besoins agréables: bibliothèque; dances; judo, danse, bar, école des arts



Après le film sur le procès de Clairvaux, la 6ème C en commençait un autre sur les jeunes dans les quartiers

RAPPORT SUR LES USINES.

ÉQUIPE PLAINE 2

SIFA	paragon	garetière
600 ouvriers Marche très mal fallacieux produit chimique mélangers 24 ans anciens 21 ans à 65 ans Hommes et femmes	250 personnes Marche très bon de 20 à plus 60 ans rade 18 m. ancienne 20 étrangers femmes et hommes 10 hommes	30 personnes Marche mal 3 vieux travaux public 15 ans vieille 8 étrangers Hommes
Nozal	peletier	soulier
150 personnes Marche bien 20 vieux Peralle plus de 37 ans vieille Femmes	300 personnes Marche bien 50 étrangers bucottes 12 ans vieille Hommes femmes	100 personnes Marche très bien 60 étrangers 10 vieux occupation de vieux ag. 52 ans vieille comme à 16 ans et manse ce la couture

NATIONALITÉ	ÂGE	TRAVAIL	SALAIRE	OÙ	TEMPS DE TRANSPORT	MOYEN DE TRANSPORT	LOGEMENT	OPINION SUR LE QUARTIER
Français	32 ans	Artisan en Électrique	5000F	Ailleur	20 minutes	Voiture	32	Le quartier est bon.
Français	56 ans	Dans La Boite (garçons)	1380F	Ailleur	1 heure	Bus et Métro	40	Bon quartier.
Français	37 ans	Peintre	1600F	Sur Place	10 min	Trais	41	Sur opinion
Français	49 ans	S.N.C.F.	1000F	Ailleur	1/4 d'heure	Autobus	42	Logement
Français	28 ans	Instituteur	1100F	Sur Place	20 min	A pied	43	Sans opinion
Français	22 ans	Châtelier	///	///	///	///	44	Quartier sale
Français	21 ans	Emploie	1300F	Ailleur	1 heure	Train et métro	45	Quartier pauvre
Français	50 ans	facteur	1500F	Ca dépend	Ca dépend	Voiture	46	H.L.M.
Français	69 ans	Rentier	///	///	///	///	47	Appartement
Espagnol	80 ans	Rentier	///	///	///	///	48	Studios
Français	24 ans	ouvrier industriel	4050F	Ailleur	3 heures	Voiture	49	Quartier bruyant, sale et pas saint
Portugais	89 ans	Rentier	///	///	///	///	30	Quartier très pollué.

ENQUETE SUR LA PEINE DE MORT

En octobre 1971 nous avons entendu parler de deux criminels BUFFET et DONTENS, qui avaient assassiné une infirmière et un gardien à la prison de Clairvaux; nous avons eu l'idée de faire une enquête, car nous avons vu une émission de télévision sur la peine de mort un lundi du mois d'octobre et là nous avons été plus informés. Nous avons pensé que ça devait être intéressant d'enquêter là-dessus. Alors nous, nous sommes divisés en 6 équipes, chacune s'est réunie et a interrogé des gens à Saint-Denis en leur posant des questions: quelle peine leur donneriez-vous, pourquoi?... Nous nous réunis en tout 111 réponses et nous considérons cela comme une bonne enquête.

L'équipe de SYLVIE : 216 réponses
 " DANIELLE : 150 "
 " PASCAL : 115 "
 " ERIC : 112 "
 " EVELYNE : 110 "
 " DIDIER : 104 "

Nous les avons réparties en plusieurs catégories
 Par sexes : hommes et femmes
 Par âges : jeunes (moins de 25 ans), adultes (de 25 à 60 ans) vieux (plus de 60 ans)
 Par professions : professions libérales, militaires et policiers, commerçants, ouvriers, cadres, employés.

Au tableau nous avons fait tous les pourcentages. (Voyez la feuille des résultats). Nous pensons s'il y a plus d'hommes favorables à la peine de mort ce doit être parce qu'ils ont fait plus carrière, en ont assez de voir tuer des gens et veulent punir ceux qui tuent inutilement. Les femmes sont moins pour la peine de mort, peut-être parce qu'en restant chez elles elles sont plus informées par la radio et la télévision, elles ont plus de temps de réflexion. Il y a moins de jeunes pour la peine de mort parce qu'ils aiment la liberté, ils pensent que les criminels sont de leur âge. Il y a un peu plus d'adultes pour la peine de mort parce que ce sont des gens qui travaillent et trouvent normal que des jeunes criminels ne travaillent pas. Il y a beaucoup de vieux pour la peine de mort parce qu'ils sont faibles et vulnérables, ils sont plus hostiles parce qu'ils n'ont plus longtemps à vivre.

Professions libérales : les médecins sont plus pour la vie et essaient de comprendre la folie des criminels, les professeurs ont plus de temps pour étudier les problèmes.

Policiers et militaires : c'est leur métier d'arrêter les criminels, ils sont sévères, car ils ont eu des collègues tués.

Commerçants : ils ont peur d'être attaqués et volés.

Ouvriers : ils ont un métier dur, ils n'aiment pas ceux qui ne travaillent pas ou qui volent ce qu'ils ont gagné difficilement.

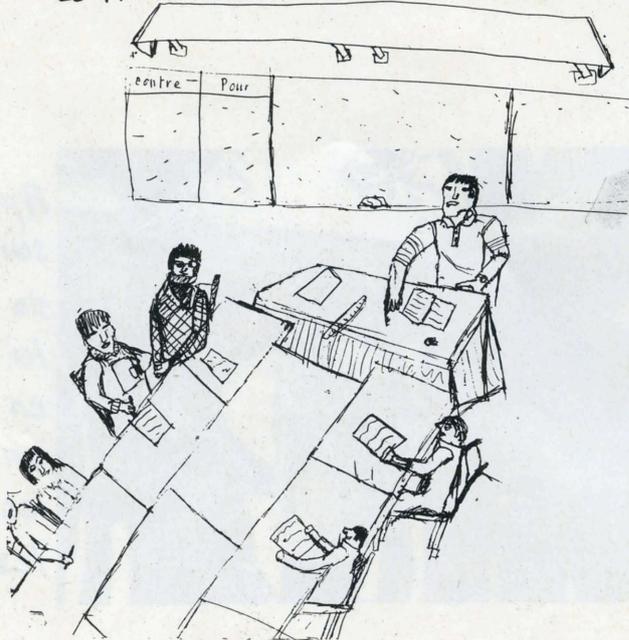
Cadres : ils sont riches et égoïstes.

À la télévision nous avons remarqué qu'il y avait 70 % pour la peine de mort.

À Saint-Denis 75 % sont pour la peine de mort. Le pourcentage de Saint-Denis est plus fort parce qu'ils y a plus d'ouvriers et moins de cadres.

En 6ème C nous remarquons qu'il y a seulement 33 % pour la peine de mort parce qu'on a eu le temps d'étudier la question.

LE PROCÈS DE CLAIRVAUX EN CLASSE



- L'ÉCOLE - LA VIE - L'ÉCOLE -

Qui aime l'école?
 "On ne devrait faire en classe que ce qui nous intéresse"

POUR-ON APPRENDRE LE FRANÇAIS en découvrant les journaux, en interrogeant les gens dans la rue, en se constituant en tribunal, en tournant un film en classe ?

POUR-ON REMPLACER LES PROGRAMMES SCOLAIRES en parlant de la peine de mort ou des prisons, de tout ce qui se passe dans son quartier, en France, dans le monde ?

C'est ce qu'on fait à St Denis, cette année, les élèves d'une classe de 6ème II. Dans leur classe, chacun peut dire ce qu'il veut, A CONDITION D'AVOIR FAIT UNE RECHERCHE.

Ils vont l'expliquer en classe en vous présentant leur film, qu'ils ont intitulé

" LES ENFANTS ET LA JUSTICE "

JEUDI 15 AVRIL 1972 à 16 H. pour les jeunes

LE SOIR à 21 H.

MJC - Louise Michel.

2, Avenue du Parc des Sports - PÉRENNES -

ENQUETE SUR LA PEINE DE MORT

RÉALISÉE PAR LES ÉLÈVES DE 6^{ème} DU C.E.S. DEGREYER
 AUPRÈS DE LA POPULATION DE SAINT-DENIS
 EN OCTOBRE 1971

Résultats généraux Personnes interrogées : 811

POUR la peine de mort	75 %	CONTRE	25 %
-----------------------	------	--------	------

Résultats par SEXES

- Hommes (375)	76 %	CONTRE	24 %
- Femmes (436)	71 %	CONTRE	29 %

Résultats par ÂGES

- Jeunes (- de 25 ans) (58)	40 %	CONTRE	60 %
- Adultes (25 à 60 ans) (274)	77 %	CONTRE	23 %
- Vieux (+ de 60 ans) (165)	85 %	CONTRE	15 %

Résultats par PROFESSIONS

- Prof. libérales (30)	50 %	CONTRE	50 %
(professeurs, médecins)			
- Employés (45)	65 %	CONTRE	35 %
- Ouvriers (73)	70 %	CONTRE	30 %
- Commerçants (67)	80 %	CONTRE	20 %
- Cadres (5)	50 %	CONTRE	50 %
- Policiers, militaires (25)	60 %	CONTRE	40 %

POUR la peine de mort CONTRE

PROCÈS DE BUFFET ET DONTENS EN CLASSE

1. L'idée

Les journaux ont beaucoup parlé de l'affaire de Clairvaux. Comme une émission sur la peine de mort passait à la télévision, le professeur nous a dit de la regarder. Cela nous a donné l'idée de faire le procès de BUFFET et de DONTENS qui avaient assassiné deux otages.

2. L'organisation

Le premier groupe et le deuxième groupe se sont divisés en accusation et en défense. La majorité des filles étaient dans l'accusation. Monsieur HURST nous a enregistré au magnétophone puis il a demandé à des cinéastes de bien vouloir nous filmer avec leur vidéo. Alors on a réuni les deux accusations et les deux défenses et le tribunal final s'est composé ainsi : l'accusation, la défense, le jury, le président qui était le professeur.

3. Les arguments

Les principaux arguments du procès ont été :

A - sur le crime et la prison de Clairvaux
 L'accusation Ils ont tué cruellement deux otages sans défense. On a eu raison de ne pas les laisser s'échapper sinon ils auraient tué d'autres personnes. Clairvaux était une prison modèle avec cinéma et télévision.

La défense. Les gendarmes leur ont fait peur en assaillant l'infirmière où ils étaient retraits et les ont presque poussés à tuer. La faute est à M. PLEVEN, le ministre de la justice qui n'a pas voulu répondre à leurs demandes. A Clairvaux les prisonniers étaient des martyrs. Un an avant, on en avait battu jusqu'à en sang. BUFFET et DONTENS voulaient les venger. Les autres prisonniers étaient d'accord avec eux.

B - Sur la vie passée des deux accusés :
 L'accusation. BUFFET a toujours été un enfant difficile. C'était un père dur qui n'attachait aux femmes seules pour les voler. Il en a même tué une. Il a reconnu également être l'unique assassin des otages. DONTENS a un casier judiciaire moins chargé, mais il est son complice.

La défense. L'enfant de BUFFET a été très malheureuse. Renif par sa mère, il est parti en Indochine avec la Légion étrangère. On lui a appris à tuer et on l'y a encouragé. Il a refusé de martyriser les vietnamiens et a déserté. En France il n'avait pas de travail et a été obligé de se débrouiller. DONTENS n'est pas un criminel.

C - Les conclusions

L'accusation : La peine de mort pour les deux
 La défense : Prison pour BUFFET et acquittement pour DONTENS

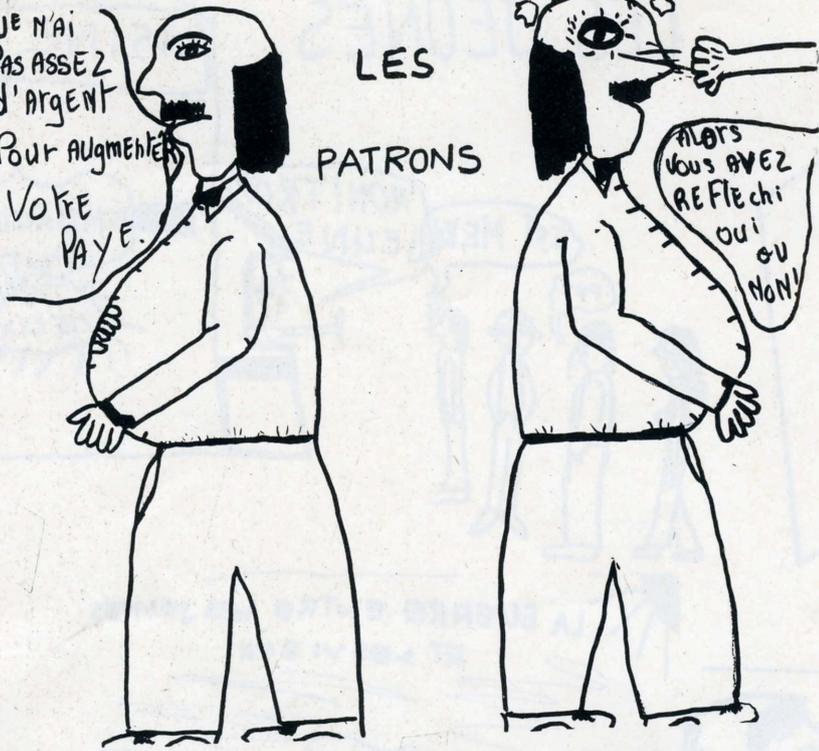
4. Le jugement

Le président a proposé qu'on ne s'occupe que du cas de BUFFET, car c'était le plus grave. Les jurés ont voté contre sa peine de mort à 10 contre 5, car ils étaient plus informés qu'au début de l'étude du dossier.



JE N'AI PAS ASSEZ D'ARGENT POUR AUGMENTER VOTRE PAYE.

LES PATRONS



ALORS VOUS AVEZ REFLECHI OUI OU NON!

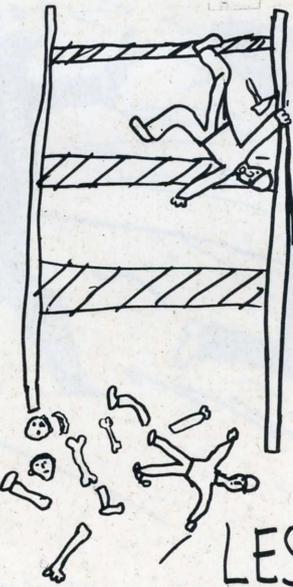
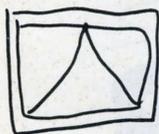


AFFAIRE DE CLAIR VAUX

chut



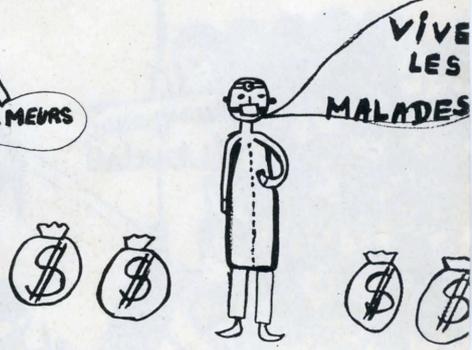
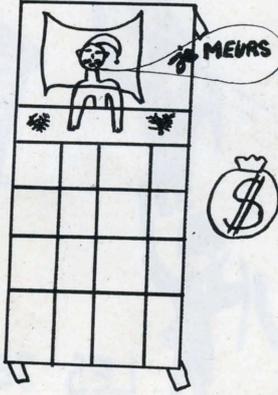
LES FEMMES SE RENSEIGNENT



OUAAAAH!



LES OUVRIERS



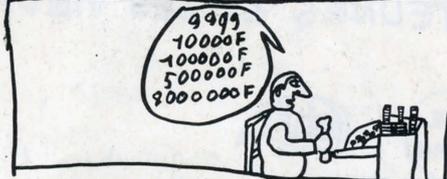
VIVE LES MALADES

LES MEDECINS



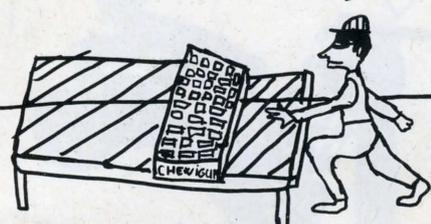
LES FEMMES

CONFISERIE



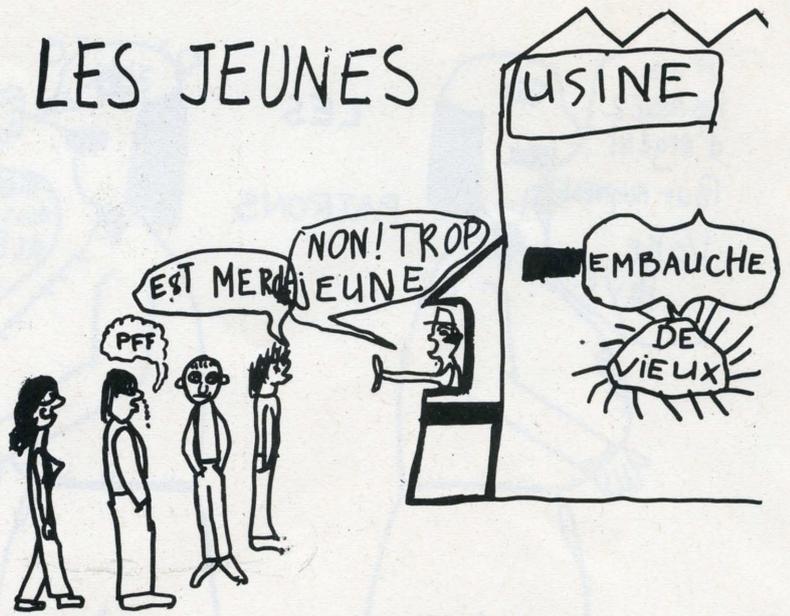
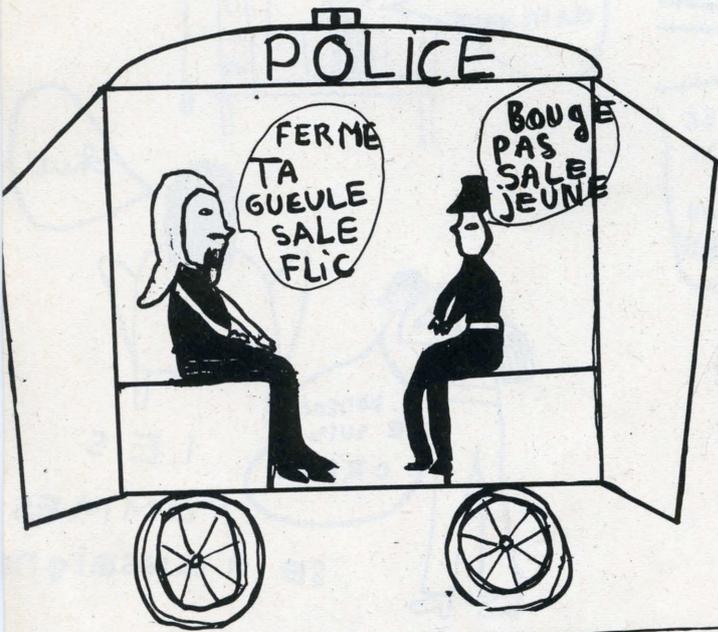
4499
10000F
100000F
500000F
9000000F

AU SECOURI
IIIIII! IL VOLEU
CHEWINGUM

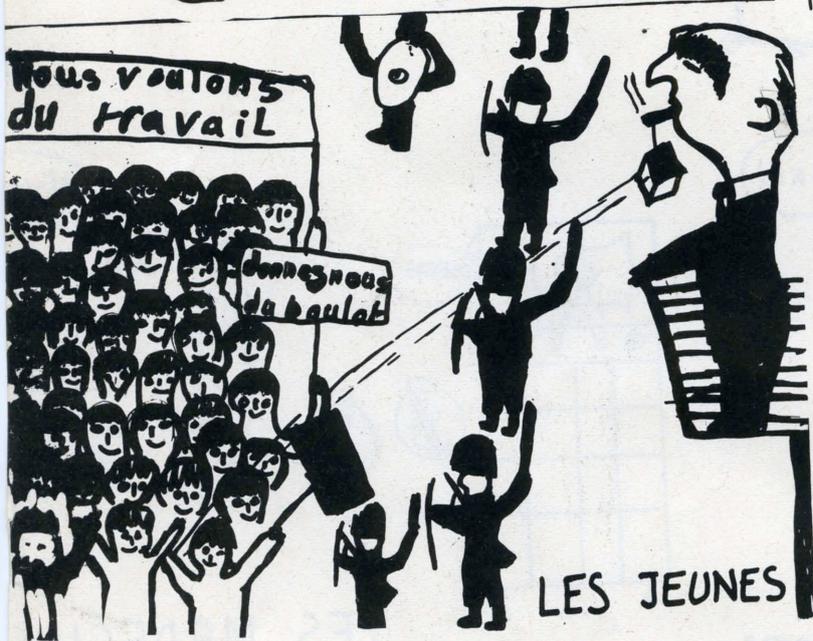


LES COMMERÇANTS

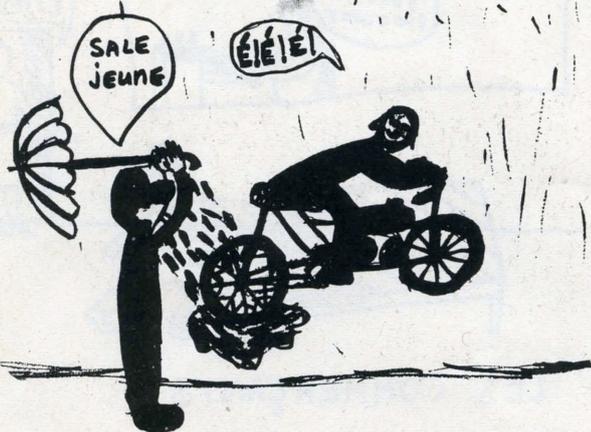
LES JEUNES



LA GUERRE ENTRE LES JEUNES ET LES VIEUX



LES JEUNES ET LES VIEUX



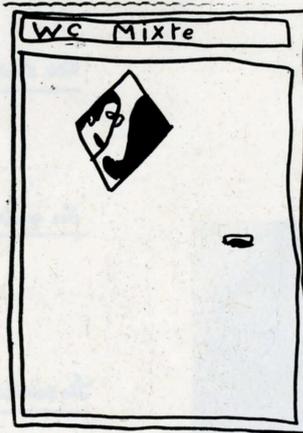
LES jeunes s'embrassent partout, même au cimetière de clébarts

Mardi 22 Janvier 1972

Redaction

Si je pouvais être invisible pendant une journée

Si je pouvais être invisible pendant toute une journée je coucherais avec les blondes j'attrouillerais les pieds de pompidou et ensuite je mettrais monsieur le premier ministre dans le lit de M^{lle} Pompidou et je mettrais monsieur pompidou quand il rentrait il le licencierait M^{lle} le premier ministre et ensuite je lui ferais voir à monsieur pompidou des tas de devoirs afin qu'il démissionne à son tour et ensuite je combidrait toutes les banques de France et j'arracherait les reins des secrétaires et je ferais passer des courriers à monsieur libet

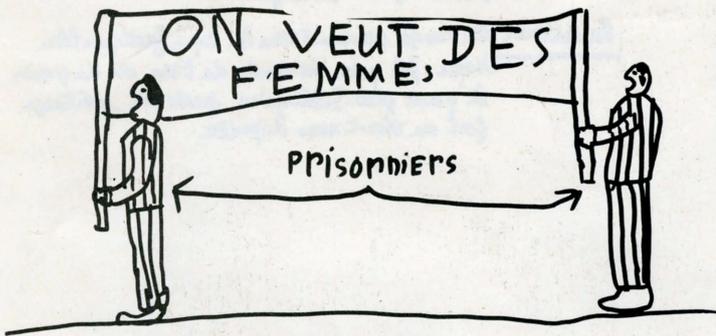


Equipe - Frans Moisis - 1
6°C

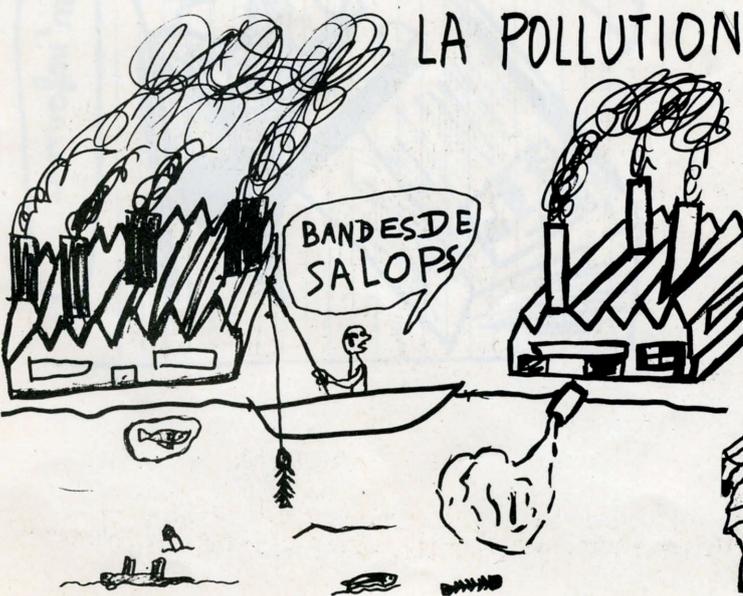
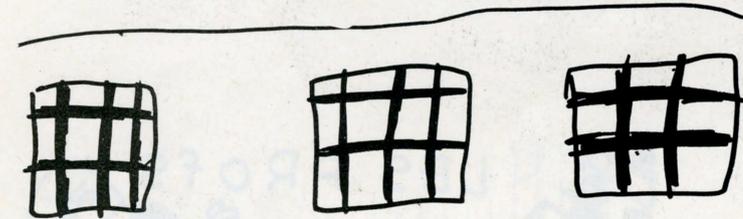
TEXTE D'UN
ELEVE ALGERIEN

C'est ce que j'ai fait pendant les vacances de Noël.

Pendant les vacances de Noël je faisais rien que de jouer au billard avec mes camarades. Avec mon briard j'ai réussi à fabriquer une ^{chèche} de Noël. Mais à côté de chez moi il y a une station ^{Service} Fini qui donnait des véritables Santons de Provence et en allant chercher du Fuel je demandais si je pouvais avoir quelques santons pour compléter ma chèche de Noël. J'ai eu: Jésus Christ, Saint Joseph, Sainte vierge et d'autres Santons. Je ne pouvais pas avoir toute ma collection car la collection était limitée. Pendant le Réveillon je suis parti regarder les télé chez un copain jusqu'à l'aube.



LE RETRAITÉ



Ce que je pense de l'école

L'école: C'est un vieux bâtiment où les murs sont sales et froids, à s'écouler, on dirait une prison avec toutes les grilles autour.

Les classes: Ce sont des salles où les bancs et les tables sont alignés les uns derrière les autres (à part en 1^{er}, 2^e, 3^e de 1^{er} étage). Les rideaux sont noirs comme en dentel. Ça fait sombre malgré que les fenêtres sont sur le balcon.

Les profs: Ils sont la plus part vieux, veulent qu'on les écoute sans dire ce qu'on pense. Si on a compris tout mieux, si on n'a pas compris rien. Ils disent que l'on met longtemps à se préparer nos affaires. Ils disent tout à l'air d'honneur avec les professeurs.

Les réceptions: on ne peut pas jouer à ce qu'on veut, ou des fois on a des copains qui passent devant l'école. On peut même pas monter un peu sur les grilles sans se faire disputer par les surveillants. Ou des fois on a des problèmes à cause tous les profs ou les surveillants nous les confisquent.

La cantine: On mange presque tous les repas froids, ou bien chaque fois qu'on demande de l'eau ou du pain il y en a plus. Sitôt qu'on parle un professeur on vient nous disputer.



Que faut-il faire pour avoir en 6^e C une bonne copie et du calme en même temps ?

Tout pas qu'il n'y ait du bruit et faut qu'on s'entende bien. Il faut que jusqu'au dernier de la classe ne soit pas en complexe d'infériorité.



Samedi 19 Février 1972

Si je pouvais être invisible
 je vendrais
 je vendrais casser toutes les chaises et carraux de la école pour ne pas avoir de l'école
 je volerais une banque je ferais raser la seule à Monsieur Hurst. Je prendrais une fille
 je volerais une moto





le 11 juin 1972

LE TOURNANT

Je n'aurais jamais imaginé qu'une telle aventure nous arrive un jour.

Bien sûr, je ne faisais pas classe de manière traditionnelle. Depuis mon adolescence, je suis du camp de ceux qui aspirent à la Révolution. Pour moi, cela veut dire quelque chose du point de vue des rapports entre les gens. Donc je ne pouvais rien faire de manière traditionnelle.

C'est pourquoi dans ma classe (on l'a écrit) il y avait des débats, des enquêtes, des enregistrements de films. Pas seulement DANS ma classe d'ailleurs, mais surtout au dehors. Il est fini ce temps où l'éducateur d'avant-garde faisait entrer la vie dans l'école. Comme si l'école avait vraiment quelque chose à voir avec la vie !

Et pourtant, quand je repense à cette année scolaire (comme aux précédentes), les temps forts sont noyés dans une désespérante quotidienneté.

Je me levais à six heures et demi. Pendant plus d'une heure, je me traînais comme un automate entre mon café, mon rasoir, les embouteillages de banlieue et le C.E.S. Cela avait chaque fois un goût de mort. Les gosses étaient là, à peine réveillés, tirant des cartables bourrés (ils ont la manie d'emmener tous leurs livres et leurs cahiers, sans parler du Larousse). Ils montaient les escaliers comme un troupeau servile et, pendant la première heure, sans réflexe, ils attendaient tout de moi. Moi qui ne pensais qu'à mon lit ou, à la rigueur, à une plage au soleil.

Et j'étais là pour les « éveiller à la vie » !

Après la récréation, ils tenaient à pleine forme. Moi j'étais enfin sur pied. Nous pouvions dialoguer à égalité. Pas toujours d'ailleurs. Parfois j'étais rapidement submergé par les interventions et avais des difficultés à donner mon point de vue. Il m'arrivait donc aussi de jouer le professeur.

C'est le samedi que ma position était la plus intenable. Professeur le matin, copain l'après-midi quand nous partions enquêter ou filmer dans les quartiers. Imaginez-vous ce que cela peut être ? Ce sont deux personnages très différents. Belle contradiction à assumer ! J'en gardais le sentiment d'une grande bâtardise.

Mon métier ne me déplaisait pas trop parce que j'avais su le rendre plus attrayant. Mais je me cognais à tout moment à ses limites et j'étais très mal dans ma peau.

Mes élèves aussi, c'est évident.

Nous n'allions jamais au fond des choses. Nous ne faisons pas réellement ce que nous voulions. Nous n'étions jamais tout à fait nous-mêmes.

Des exemples ?

Il y avait dans ma classe une vie démocratique, des équipes, des assemblées générales. Un jour, Eric y a dit : « On devrait avoir le droit d'élire nos professeurs ». Pourtant, dès l'heure suivante, ils se retrouvaient tous sur une autre planète où ils étaient tenus au silence.

Le travail d'équipe, en classe et surtout au dehors, nous avait considérablement rapprochés. Il s'était tissé entre nous des liens d'affection. Un jour, Janine a demandé : « Si nous sommes des amis, pourquoi on ne s'embrasse jamais ? ». Il y avait en 5ème une fille qui s'est fait renvoyer pour avoir embrassé un garçon dans la cour.

Nos correspondants de Bretagne nous ont demandé qui était Degeyter (c'est le nom de notre C.E.S.).

Nous nous sommes renseignés : c'était le compositeur de « L'Internationale ». Apparemment, personne en 6ème C ne semblait avoir jamais entendu parler de ce chant. Les élèves m'ont donc demandé de le leur faire écouter. « L'Internationale » en classe ? Je tenais à ma carrière. J'ai sans cesse repoussé à plus tard.

Pascal, c'est connu, est un caricaturiste de génie. Ses deux cibles préférées étaient le prof. de math et Pompidou. Mais on l'empêchait de dessiner ce genre de sujet aussi bien chez lui qu'à l'école. Il se rattrapait donc pendant les cours de français. L'ennui, c'est qu'ils étaient limités dans le temps . . . Mario, de son côté, s'intéressait à nos recherches. Mais il détestait à ce point « l'école-caserne » qu'il détériorait systématiquement notre matériel en classe alors qu'il le protégeait jalousement à l'extérieur . . . En additionnant les multiples besoins des élèves de la 6ème C, on se rendait compte qu'il était urgent de trouver une maison vide à Saint-Denis pour y poursuivre nos activités en dehors des horaires scolaires.

Evelyne et Sylvie en avaient trouvé une, abandonnée, à la Plaine. Nous avons caressé quelques projets. Mais avant même d'entreprendre la première expédition, nous étions avisés par les autorités locales qu'il n'y avait rien à squatteriser dans le coin. Nous nous sommes donc résignés. Nous n'avons même pas été capables d'analyser très précisément ce que représentait ces fameuses autorités locales. On a tellement de scrupules à faire de la politique. Et avec des enfants en plus, vous vous rendez compte ?

Mais à un moment il y a eu comme un miracle.

Les langues se sont totalement déliées, les sentiments ont éclaté, les prises de conscience ont été foudroyantes, chacun a pris ses responsabilités, tout le monde est passé à l'action directe.

Ça a été, en quelque sorte, . . . la Révolution.

Ses principaux acteurs avaient moins de treize ans.

Quand les gosses ont appris que j'étais muté, ils ont d'abord chialé. Mais, une fois le désarroi passé, il y eut des choses incroyables.

C'est comme si tout ce que nous effleurions timidement depuis huit mois (autonomie, esprit critique, analyse de la situation, initiative, travail collectif) s'était brusquement concrétisé en chacun. Comme si, plutôt, ça avait existé de tout temps.

La 6ème C est entrée en résistance, spontanée puis organisée, et elle a entraîné progressivement presque tout le C.E.S.

Il y a d'abord eu la lettre des enfants au maire, nette, impérative : que justice soit rendue. Puis la grève des cours qui s'est discutée âprement sur le trottoir : ceux qui entraient au collège étaient impitoyablement accusés de trahison. Il y eut alors des drames de conscience. Madi, qui est sous surveillance maternelle étroite, hurlait pour sa défense : « Si, si, je vous le jure, moi aussi je l'aime, Hurst ». Pascal a lancé une pétition qui a été signée par plus de trois cents élèves. Quand notre Comité de soutien (formé d'enseignants de la région et de Vincennes) distribua ses premiers tracts, les gosses les lui arrachèrent pour les distribuer eux-mêmes. Il y avait des inscriptions vengeresses sur tous les murs de l'établissement, dont certaines tout à fait indélébiles. Pendant trois semaines, les professeurs de Degyter ont à peine pu faire classe : les élèves étaient sans cesse aux fenêtres ou à leur demander des comptes.

Je le reconnais, au début j'ai flanché. La mesquinerie de l'Administration m'avait donné la nausée. J'allais changer de poste. C'est la détermination de la 6ème C qui m'a forcé à résister à mon tour. Alors ça fit boule de neige. Quand « j'occupais » ma classe, les élèves me rejoignaient secrètement. Au début, ils en ressortaient précipitamment à la première sermonce directoriale. Puis il fallut les rappeler à l'ordre. Puis ils n'obéirent plus du tout et on dut les extraire de force. Plus aucune menace ne les intimidait. C'était la fronde ouverte. La directrice n'osa plus sortir de chez elle. Quand les flics ont cerné le collège, ils se sont fait huer. Il fallut fouiller les élèves car ils introduisaient les tracts clandestinement avant de les distribuer ouvertement dans les cours. Un beau jour, ils firent leurs propres tracts (« on n'est pas des

bêtes ») et créèrent leur première chanson de lutte.

On prit l'habitude de se retrouver quotidiennement dans le square Degeyter. Maintenant il n'y avait plus de fausse pudeur. On se tutoyait et on s'embrassait en se quittant.

Le plus spectaculaire se passa dans la rue. Il y avait une époque où les élèves de la 6ème C, qui présentaient nos films en public, avaient le trac et minaudent. Maintenant ils montaient sur un banc, prenaient le micro devant cinq cents personnes et disaient : « Nous ne voyons pas pourquoi on devrait se farcir longtemps encore des profs arrières qui sont juste bons à nous coller et pourquoi on accepterait sans rien dire qu'on nous prenne un ami qui nous a appris à réfléchir ». Et puis surtout il y eut la manifestation dans Saint-Denis, au beau milieu de la foire annuelle. C'est vrai, les premiers slogans n'ont pas été lancés par les gosses (c'était leur première manif.), mais il faut voir avec quel enthousiasme ils les ont repris : « Les jeunes - ont droit à la parole ! », « A bas - l'école - des flics et des patrons ! », « Libérons l'é - cole ! ». On les entend encore aujourd'hui à chaque récréation.

Nous sommes arrivés devant la mairie en nous tenant par la main. Les grilles se sont refermées devant nous. Derrière, les manifestants ont entonné « l'Internationale ».

Nous l'avions enfin entendue.

C'est alors que le grand mot a été lancé : Je « MANIPULAIS » les enfants.

C'est comique quand on sait qui lança l'anathème ?

Ce fut le très respectable comité de l'Association des Parents d'Elèves (Cornec) de mon C.E.S. Il fut repris par notre Administration, puis par une partie de mes collègues de Degeyter (pauvre camarade qui donna ton nom à cette prison !), puis par le Syndicat des Instituteurs (tendance dite « Unité et Action »), puis par la Municipalité de Saint-Denis (dans sa feuille locale), puis par le Parti au pouvoir dans le département, qui garde le nom de communiste.

Le comité de l'A.P.E. fut constitué, en début d'année, par une « assemblée générale » de parents qui en regroupa une vingtaine.

L'Administration est composée d'une hiérarchie de quelques individus qui en supervisent des milliers. Le C.E.S. Degeyter regroupe les enseignants parmi les plus traditionalistes, les plus autoritaires et les plus « jaunes » de la ville (cet établissement n'a pas fait grève en mai 63).

La tendance « Unité et Action » a la majorité absolue dans le S.N.I. départemental et y fait la loi.

La ville de Saint-Denis appartient au P.C.F.

Ces gens, qui manipulent les autres à longueur d'année, n'imaginent plus que l'on puisse agir autrement qu'en étant manipulé.

Ils méprisent les jeunes qu'ils mettent au pas dans leurs familles, dans leurs classes, dans leur cité sans verdure, sans loisirs, sans joie, exigent d'eux le silence et la soumission jusqu'au jour où ils pourront légalement voter et payer des impôts et ils n'imaginent pas que ces jeunes soient capables d'aimer, de penser et d'agir seuls, que souvent ils le font avec un courage et un sens de la justice que beaucoup d'adultes ont perdu à force de se soumettre.

Voilà ce qu'ils ont inventé, ces défenseurs de l'intégrité de l'enfant, pour que mes élèves et leurs parents renient l'amitié qu'ils avaient pour moi.

Ils ont dit que je ne voulais pas enseigner l'orthographe aux enfants d'ouvriers afin qu'ils ne trouvent pas de travail, que je faisais de l'agitation au C.E.S. pour que personne ne puisse passer ses examens. Ils ont fait cerner l'école par la police. Ils ont matraqué la population de Saint-Denis de leurs tracts et de leurs journaux en nous présentant, le Comité de soutien et moi, comme des « fascistes » et des incendiaires. Ils sont allés voir les familles du bidonville qui me connaissaient, en leur disant qu'elles ne seraient pas relogées si elles se mêlaient de cette affaire « politique ». L'Inspecteur Tétard m'a dit que les enfants, on en faisait ce qu'on voulait et qu'il pouvait leur faire crier « A bas Hurst ! » en moins d'une

semaine. L'Inspecteur d'Académie a fait convoquer (acte sans précédent) l'A.P.E. et mes collègues pour leur demander d'exprimer leur hostilité à mon égard par écrit. Ils ont fait sentir à Monsieur R., seul à me défendre à l'A.P.E. (et seul représentant de la 6ème C d'ailleurs) qu'il était employé municipal et que sa place était précaire. Ils ont menacé un élève jusqu'à ce qu'il « avoue » que je lui avais soufflé ses discours à un rassemblement. Les parents « communistes » de Sylvie l'ont fait surveiller par leurs voisins pour qu'elle ne nous rejoigne pas. Comme elle a désobéi, ils l'ont à moitié passée par une fenêtre et ne l'ont pas nourrie d'une journée. Comme elle tenait bon encore, ils l'ont harcelée à neuf (dont une conseillère municipale) durant trois soirées, jusqu'à lui faire dire que je n'étais pas un bon professeur.

Mais il s'est passé exactement le contraire de ce qu'espéraient ces bulldozers de la manipulation. Je n'y suis pratiquement pour rien. Ma présence n'a fait qu'encourager les enfants. Nos ennemis ont fait le reste.

Plus nous en avons, plus les enfants se sentaient mobilisés et radicalisaient leurs jugements.

Ils se sont mis à haïr la Dirch', à haïr les profs timorés, à haïr l'inspecteur Tétard (« la classe aura ta peau avant qu'tu n'sois crapaud ! »), et l'Inspecteur d'Académie dont ils n'avaient jamais entendu parler auparavant.

Ils haïssent les flics. Ils haïssent l'École. Certains même, aujourd'hui, haïssent leurs parents.

Quant au P.C.F., qui a jeté tout son poids dans la balance, les enfants d'abord n'ont rien compris.

Mais cela les tracassait. Ils ont rigolé en lisant « Saint-Denis Républicain » qui parlait de moi comme « Minute ». Ils ont écouté les conversations et posé des questions. Leur genre de réflexions : « Le P.C.F. c'était le parti des ouvriers. C'est pourquoi il y a beaucoup de communistes à Saint-Denis. Mais leurs chefs se prennent maintenant pour des caïds . . . S'ils sont contre Hurst, c'est parce qu'avec lui on faisait des films dans les quartiers. Quand on a tourné au bidonville du Franc-Moisin ou à la Plaine, où il y a les usines, on a dit ce qu'on pensait du Maire. Qu'il se foutait de nous. Qu'il n'y avait rien pour les jeunes, sauf un terrain grand comme un mouchoir de poche où il est interdit de marcher sur les pelouses qui n'existent pas, interdit de jouer au ballon, interdit de faire du vélo et du patin à roulettes, interdit de pisser, interdit de tout. Le maire a eu peur que ça se sache. Il a voulu la peau de Hurst avant qu'il ne soit trop tard . . . Ils ont dit que Hurst était un gauchiste. Qu'est-ce que c'est un gauchiste ? C'est un type qui résiste, qui ne se laisse pas marcher sur les pieds. On est tous des gauchistes alors ! »

Oui, mes enfants se sont POLITISÉS.

Dans la lutte. En se libérant.

Beaucoup pensent que c'est compréhensible pour les étudiants et tolérable pour les lycéens qui, au fond, sont déjà à la porte de l'Université. Mais pour les collégiens, c'est autre chose. Comme si des enfants de douze ans pouvaient avoir une opinion qui ne leur soit pas dictée ! Pourquoi pas dans le Primaire ou à l'école maternelle pendant que vous y êtes ?

Il y a des gens qui vivront toujours en dehors de l'Histoire. Vous souvenez-vous seulement de ce que vous disiez et pensiez à douze ans ? Comparez un peu avec les enfants d'aujourd'hui. La télévision, bien sûr, joue un très grand rôle. On peut connaître maintenant le monde entier sans quitter son fauteuil. Mais il y a d'autres explications à cette descente de la maturité dans les « classes d'âge ». Nous vivons dans une société en pleine crise idéologique, qui n'a plus aucune certitude, aucun tranquillisant, aucune valeur ferme à proposer à ses membres et notamment à ses enfants. Le doute, l'ironie s'installent partout. A commencer par l'école où l'on trouve encore des clowns qui sont payés pour vous faire croire aux divinités, à la Raison, à la mission civilisatrice de la France et à la ligne bleue des Vosges. Monsieur R., qu'on a forcé à me renier, mais qui n'en reste pas moins profondément honnête, a dit un jour : « Si j'avais été, à son âge, ce que ma fille est aujourd'hui, je n'en serais pas là. Je ne subirais pas les événements, je les ferais ».

Ecoutez bien les enfants. A part les bagnoles et les histoires d'aventure, ils ne parlent que de politique et de sexe. Ce sont leurs deux thèmes favoris. Parce qu'ils les ressentent très profondément par l'actua-

lité et leurs instincts. Et parce qu'ils sont tabous.

Plus les élèves sont jeunes, moins ils sont encore marqués par la soumission, plus ils sont spontanés, plus ils veulent en savoir et sont exigeants. Avec mes 6ème C on a fait « le procès de Clairvaux » après quinze jours d'école. A l'époque, mes 3ème C en ont ri. Comme si on n'avait pas autre chose à faire en classe ! Je les appelais les diplodocus. Il m'a fallu un trimestre avant de pouvoir ouvrir le premier débat avec eux.

Les gens qui nient la prise de conscience des enfants, sont les mêmes, souvent, qui nient la lutte des classes. Pour eux, l'enfance est un monde à part, spécifique, qui n'est pas atteint par les bouleversements du monde. Raison de plus pour ne pas différencier les fils de bourgeois des fils d'ouvriers. Or, les seconds mûrissent en fait encore plus vite que les premiers, parce qu'ils sont confrontés plus vite à la violence de l'existence.

Ce sont eux qui habitent Saint-Denis. Francisco a dit : « Quand ils ne sont pas contents, nos pères font grève à l'usine. Pourquoi on n'en ferait pas autant au C.E.S. ? C'est bien notre usine ». Il n'y a plus un seul lycée où de jeunes gens boutonneux n'ont pas fait leur exposé sur Reich. Dans les C.E.S. de prolétaires et les C.E.T., on s'en fout de disserter sur Reich. Le problème, c'est plutôt de savoir où trouver un square tranquille pour faire l'amour le soir, et où se faire avorter sans y laisser la paye de la frangine. Ce n'est pas un hasard si les parents qui m'ont le plus soutenu ne sont pas ingénieur et inspecteur des douanes, comme ceux du bureau de l'A.P.E., mais tourneur et colleur d'affiches dans le métro. Le père d'Eric a retiré son fils de l'école en disant qu'avec moi il apprenait à devenir un homme responsable, mais que, depuis mon départ, on voulait en refaire un esclave culpabilisé par des zéros.

Notre aventure a marqué mes enfants pour la vie. Pour beaucoup, les choses sont maintenant irréversibles. Quand on est résolu et lucide à douze ans, il y a des chances que ce soit pour longtemps.

Chère petite Sylvie. C'est toi qui as rédigé la lettre au Maire à l'époque où tu avais encore des illusions sur lui. Tu as organisé la grève. Tu as pris la parole à la manifestation pour dire que j'étais un ami. Tu as fait chier ma remplaçante jusqu'à ce qu'elle en chiale. Tu as pris des claques plein la gueule devant tout le monde, sans dire un mot. Tu as continué à t'enfuir de chez toi, malgré les espions, pour venir nous rejoindre. Tu as tenu tête, pendant des heures, au gang des notables de la Plaine avant de t'effondrer.

Au début de la lutte, ton visage éclatait tellement de joie que les gens, autour, en étaient transfigurés. Maintenant tu as les yeux hagards et tu ne parles presque plus.

N'aie pas peur, dans quelques semaines tout sera terminé. Nous pourrions nous reposer et reprendre des forces. J'ai tout à fait confiance en toi. Je ne me fais aucune bile pour ton avenir. Je sais que, où que tu sois, tu seras une militante de choc. Tu feras des ravages et tu auras beaucoup d'amis.

Je suis très fier de t'avoir connue. Je voudrais qu'en grandissant ma fille devienne comme toi. Je ne t'oublierai jamais. Et je t'aime.

Jean-Louis HURST

ELEVES

NOUS EN AVONS ASSEZ DE

TRAVAILLER AVEC DE PROFS

ARRIÉRÉS NOUS VOULONS

DES PROFS MODERNES

PARENTS, ET ELEVES

FAITES REVENIR M^R HURST

AU C.E.S. SINON NOUS

CONTINUERONS LA GRÈVE

CONNAISSEZ-VOUS POLITIQUE-HEBDO ?

Le 4 novembre 1971 « POLITIQUE HEBDO » reparait, dans une formule nouvelle, à la suite d'une extraordinaire campagne de souscriptions auprès de ses lecteurs et amis.

En dépit de ses insuffisances, le projet « PH » s'avérait donc crédible. Pour nous, qui n'avons cessé d'y croire, c'était un encouragement à aller de l'avant en restant fidèles, quoique sur des bases nouvelles, à nos objectifs initiaux.

Ce projet, indissolublement journalistique et politique, nous dictait une triple nécessité :

- **informer**, c'est-à-dire donner les éléments nécessaires à une prise de conscience de la nature vraie des faits,
- **témoigner**, en rendant compte de la réalité quotidienne, en traduisant les difficultés et l'espérance de la lutte quotidienne,

- **élaborer**, par l'approfondissement de la critique de la réalité et la formulation d'une perspective socialiste.

Depuis, « PH » a contribué, au fil des semaines, à cristalliser un courant d'opinion publique favorable à l'extrême-gauche.

Est-ce à dire que nous ayons répondu à toutes les attentes, et que nos objectifs aient été atteints ?

Nous ne le pensons pas mais nous avons la conviction que la nécessité de notre combat et donc de notre existence commence à être ressentie par un nombre sans cesse croissant de ceux qui, en pratique ou en aspiration, se réclament du mouvement révolutionnaire en France.

En ce qui concerne, plus particulièrement, la crise de l'institution scolaire, les temps

ne sont plus aux simples constats, aux protestations devenues rituelles à mesure que se multiplient sanctions et incidents, aux revendications pour la « démocratisation » de l'enseignement, à la défense de privilèges catégoriels. Le mal est trop profond. Il convient aujourd'hui de rechercher, au-delà des attitudes défensives où s'épuisent les énergies, les moyens de passer à l'offensive, qu'il s'agisse de pédagogie ou de problèmes sociaux dans l'enseignement.

C'est précisément à cela que « PH » se propose de contribuer : en se faisant chaque semaine l'écho des événements les plus significatifs, et en élaborant périodiquement des dossiers d'analyse sur des thèmes fondamentaux.

Jun 1972.

LES LUTTES A L'ECOLE



lycées:
La répression
ordinaire

réponse
DOSSIER PEDAGOGIE

VERS
LA COLLECTIVITE
EDUCATRICE

dossier
LA PEDAGOGIE

dossier
PEDAGOGIE ?

MORT DE L'ECOLE ?
PEDAGOGIE ET POLITIQUE
TRANSMETTRE LE SAVOIR
ET NON LES HIERARCHIES SOCIALES

LA PROGRAMMATION DE L'ECHEC
LES IMPUISSANCES DE LA PEDAGOGIE

NOUS, MAITRES AUXILIAIRES...

dossier
L'ECHEC SCOLAIRE

triage
aiguillages
voies de garage
L'ORIENTATION SCOLAIRE



Assurer l'existence de « PH », c'est contribuer à la bataille de la diffusion et à la souscription exceptionnelle été 72.



Abonnez-vous

NOM Prénom

N° RUE VILLE

DEPARTEMENT OU PAYS

— Je souscris (1) un abonnement de : 1 AN (100 F) SIX MOIS (60 F)

— Je souscris un abonnement de soutien : 1 AN (300 F) SIX MOIS (150 F)

— Je souscris un abonnement couplé
avec la revue Politique Aujourd'hui : 1 AN (150 F)
1 AN (Etudiant) (130 F)

— Abonnements pour l'étranger : se renseigner au journal
Politique Hebdo, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75 - Paris X^e.

— Service abonnement 770 31 50, 32 24

C.C.P. La Source 32 760 99

J'adresse ci-joint mon règlement. - (1) Cocher la case correspondante.

SUPPLEMENT A «POLITIQUE HEBDO»
N° 33

Imprimerie I.M.B., 15, rue du Louvre (Paris-1^{er})
Dépôt légal 2^e trimestre 1972 - N° 239
Responsable de la publication : Paul NOIROT.

POUR UN MOUVEMENT DE LIBERATION DE L'ECOLE

Des centaines d'écopliers, d'enseignants et de parents ont écrit à Jean-Louis Hurst. Ils disent tous la même chose. Ce qui a paru exemplaire dans l'affaire de Saint-Denis, c'est que les questions de fond y ont été posées : Que pouvait être une pédagogie de révolutionnaire aujourd'hui ? Comment pouvait-on l'appliquer ? Qui sont alors nos amis et nos ennemis ?

Il y a en France des milliers de Hurst, des milliers de père d'Eric, des millions de Sylvie.

Ils en ont assez de subir, de parer à la répression. Ils veulent passer à l'offensive.

Ils veulent libérer l'école.

Plus précisément : ils veulent SE LIBERER de l'école.

Il s'agit d'abord de L'ECOLE DE LA BOURGEOISIE. C'est une des trois étapes de la vie de l'enfant, entre la famille et la caserne, pendant lesquelles on le forme à servir la bourgeoisie.

A la caserne, c'est clair. A la maison, c'est moins net. Pourtant chacun sent bien que l'idéologie bourgeoise s'est infiltrée, s'est imposée dans chaque foyer ouvrier. On y répète ce qu'on lit dans les journaux et ce qu'on voit à la télévision. Plus les parents subissent l'exploitation de leur patron, plus ils ont tendance à se défouler sur leurs gosses. L'obéissance, la « sagesse », le silence, semblent être des qualités éternelles, tombées du ciel, qu'on ne remet pas souvent en question. 99 % des parents, dans notre société, sont répressifs. Pourtant, beaucoup seraient prêts à l'admettre et à évoluer.

Quant à l'école de cette société, elle a trois rôles :

- Inculquer la discipline, c'est-à-dire la docilité.
- Quand le terrain est ainsi préparé, imposer aux jeunes cerveaux, par des programmes bien rôdés, l'idéologie dominante.
- Sélectionner les individus en fonction de leur faculté d'adaptation aux idées de la bourgeoisie, faculté qui correspond souvent à la position et à la fortune des parents.

Se libérer de cette école-là, c'est la détruire de fond en comble. Et comme on ne peut pas le faire entièrement avant le changement de société, on peut commencer par la ronger, la gangréner, essayer d'y prendre localement le pouvoir et s'en servir pour faire le contraire de ce qui y est imposé.

Il faut que les enseignants qui se disent progressistes ou révolutionnaires comprennent que c'est là leur première tâche, au lieu de se borner à faire bouger les choses ailleurs qu'à l'école. Ils sont à une place privilégiée, au coeur du bastion idéologique de la bourgeoisie. Leur action y est déterminante.

Il faut prendre le contre pied de l'école bourgeoise, dans ses trois rôles :

- D'abord, laisser aux jeunes la parole.
- Mais parler, ce n'est pas bavarder. On n'a pas tellement de temps à perdre. La parole, c'est aussi une arme. Elle sert à découvrir la société qui nous entoure, à échanger, enquêter, analyser, dénoncer, mobiliser, transformer. Il faut balayer le contenu des programmes scolaires de la bourgeoisie. Il faut traiter de la réalité et de la lutte des classes. Faire émerger une nouvelle idéologie. Non par un contre-viol qui consisterait à imposer Marx à la place de Racine. Mais en laissant les élèves parler de leur vie et du monde, en leur demandant simplement d'être convaincants, c'est-à-dire exigeants dans leurs recherches.
- Il reste le problème des examens. On sait déjà qu'avec un peu d'astuce et du travail d'équipe, on peut déjouer pas mal de leurs pièges. Mais il arrivera bien un moment où on les boycottera massivement.

Car il serait temps d'en finir avec les expériences exemplaires locales et les cas de répression individuels. Il serait temps de nous découvrir, nous qui voulons changer tout cela, de nous tendre la main, de nous organiser et de passer ensemble à l'offensive.

Créons un état d'esprit nouveau, A LA BASE, dans les écoles de ce pays. QUE LES ELEVES PARLENT ET QUE LES PROFESSEURS APPRENNENT A SE TAIRE. QU'ON LES OBLIGE A ECOUTER S'IL LE FAUT. Mais beaucoup déjà comprennent qu'ils ont plus à apprendre de leurs élèves que de leurs livres.

Allons vivre ensemble ailleurs, chaque fois que cela est possible. Nous créerons ainsi entre « élèves » et « professeurs » des rapports nouveaux, des rapports qui tendent à l'égalité, qui pourront être fondés sur l'estime et sur l'amour.

Nous associerons les parents. Beaucoup peuvent comprendre. Ils ont tellement subi, qu'ils rêvent d'une vie différente pour leurs enfants. S'ils sont d'accord sur le fond, mais pas sur les moyens, ce n'est pas très grave. Souvent les ouvriers sont mystifiés par le P.C.F. qui leur fait croire que l'accès à l'école (en tant que telle) est une conquête du prolétariat et que les enfants des travailleurs ont droit aux mêmes connaissances (programmées) que les enfants des patrons (même si on les empêche de prendre la voie royale !). Il faut discuter dès le début avec les parents, faire le maximum de choses avec eux. Ils peuvent être convaincus en voyant l'évolution et l'épanouissement de leurs enfants. Ils les envieront. Les autres comprendront plus tard. Il y a des hommes qui n'ont pris leur femme au sérieux que lorsqu'elle fut au M.L.F. !

On se libèrera aussi un jour de L'ECOLE TOUT COURT EN TANT QU'INSTITUTION. Pour quelle raison, dans la société nouvelle, ferait-on l'apprentissage de la vie entre quatre murs, avec des spécialistes ? Ce que nous entrevoyons pour tout de suite, nous le généraliserons demain.

Notre école, c'est la vie. *